

Bulletin Numismatique

Février 2016

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 5 LES BOURSES
- 6-7 LE COIN DU LIBRAIRE
GANGRA-GERMANICOPOLIS DE PAPHLAGONIE
- 8-9 LIVE AUCTION -  MONNAIES MARS 2016
DATE DE CLÔTURE 1^{ER} MARS 2016
- 10-11 LIVE AUCTION -  BILLETS MARS 2016
BILLETS, TICKETS ET BONS
EN FRANCE DU XVIII^E AU XX^E SIÈCLE
- 12 MONETÆ 16 : UN CATALOGUE
POUR LES MONNAIES PROVINCIALES
- 13 LIVE AUCTION -  BILLETS JANVIER 2016
COLLECTION MORIN,
SÉLECTION FRANCE, SÉLECTION MONDE
- 14 MONETÆ 15, LES MÉROVINGIENNES
- 15 SÉLECTION DE BILLETS DES CHAMBRES
DE COMMERCE D’ALGÉRIE
- 16-17 MONNAIES DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES
DU CAMP DE BOULOGNE (1803-1805)
- 18-19 L’ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES »
DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1715 À LILLE (W)
- 20-21 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 22-29 LA FIN DE L’EMPIRE BYZANTIN
- 32 EUROPA STAR : POMPIDOU, YSL ET MONDRIAN
- 33 10 CHOSES À SAVOIR SUR LE NYINC
(NEW YORK INTERNATIONAL NUMISMATIC
CONVENTION)
- 34 CGB.FR AU SALON DE HONG-KONG
- 36 COMMENT NE PLUS RATER UNE MONNAIE
OU UN BILLET SUR CGB.FR ?
- 37 LA MÜNZE ÖSTERREICH CÉLÈBRE LE 60^E
ANNIVERSAIRE DU BAL DE L’OPÉRA À VIENNE
- 38 LE PALAZZO DELLA ZECCA
DEVIENT UN HÔTEL DE LUXE
- 38 RECORD DE VENTE CHEZ HERITAGE,
1 997 500\$ POUR UNE 1894-S BARBER DIME
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

En 2015, nous sensibilisons à plusieurs reprises les collectionneurs, les marchands, le syndicat des marchands, ainsi que les politiques, aux dangers du passage d’une éventuelle loi Patrimoine. En 2016, nous maintenons la pression sur nos politiques avec la même énergie et la même conviction. Malgré les bonnes intentions dont se pare le gouvernement, l’adoption de cette loi aurait un effet calamiteux. Nous connaissons tous la formule : « l’enfer est pavé de bonnes intentions ». Rappelons les faits : La loi Patrimoine propose l’appropriation par l’État de toutes nouvelles découvertes. Il est évident que cela va régler très rapidement les éventuels litiges entre propriétaires et inventeurs, puisque tout ira à l’État... En revanche, cela diminuera drastiquement les déclarations de découvertes fortuites et les déclarations de trésors dans les différents Service Régionaux d’Archéologie (SRA). Aujourd’hui, nous incitons les inventeurs à déclarer leurs découvertes. Nous proposons ce service gratuitement. Ce n’est pas toujours simple, mais à force de discussion et d’explications, nous arrivons régulièrement à convaincre le numismate de l’intérêt de déclarer aux SRA. Tout le monde aura noté qu’il sera fort compliqué de convaincre les inventeurs si, au bout du compte, l’histoire se termine systématiquement par une spoliation de la découverte au profit de l’État. Fin 2015, Cgb.fr, après avoir tenté de se faire représenter à la commission culture, a déposé trois amendements à l’Assemblée Nationale. Les trois amendements, bien que défendus par trois députés, ont tous été rejetés. Au premier semestre 2016, la loi doit désormais passer devant le Sénat. Nous réitérons nos efforts et nos investissements auprès de la classe politique. Nous allons de nouveau présenter des amendements *via* plusieurs sénateurs. À l’inverse de l’Assemblée Nationale, le Sénat étant aux mains de l’opposition, il n’est pas impossible que nous trouvions davantage d’oreilles attentives à nos revendications. C’est effectivement un facteur non négligeable à prendre en compte en politique.

Pour plus d’informations sur la loi patrimoine, [cliquez ici](#) et [sur ce lien](#).

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

Acamedia - Ateliers Monétaires Normands - The Banknote Book - Bid Inside - Emilie BOUVIER - Thibault CARDON - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - [Comptoir des Monnaies](#) - [CoinsWeekly](#) - Rudy COQUET - Joël CORNU - [Delcampe](#) - Louis-Pol DELESTRÉE - Jean-Marc DESSAL - Samuel GOUET - [Heritage](#) - [Herodote.net](#) - Marielle LEBLANC - Didier LELUAN - Frédéric LEMAIRE - [Münze Österreich](#) - NGC - Nomos - NYINC - [Pandoxeio](#) - [Paper Money Fair](#) - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - [The Portable Antiquities Scheme](#) - [Portailasso Pessac](#) - Éric PRIGNAC - Gérard PLUSKAT - Laurent SCHMITT - [La Séna](#) - Agostino SFERRAZZA - [Stack’s Bowers](#) - [Sparksineyes](#) - Claire VANDERVINCK - [Yeniemlak.com](#) - WIENER STAATSOPER - [Wildwinds](#) - [Wikipédia](#) - [Worldmoneyfair](#)

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

DÉJÀ VENDUES POUR NOS CLIENTS EN 2016
POUR DES RÉSULTATS PAREILLES,
CONTACTEZ NOS BUREAUX EN EUROPE !



VENDU POUR
\$76.375,00



VENDU POUR
\$1.997.500,00



VENDU POUR
\$352.500,00



VENDU POUR
\$528.750,00



VENDU POUR
\$4.700,00



VENDU POUR
\$246.750,00



VENDU POUR
\$7.050,00



VENDU POUR
\$73.437,50



Contact en Allemagne :

Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :

Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr

Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une à la faveur de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

CGB.FR RECRUTE

Cgb.fr recrute pour le département des monnaies antiques de son comptoir parisien du 2^e arrondissement.

Contrat : CDI Temps Plein - Contrat Génération - travail le samedi (un jour de repos dans la semaine en plus du dimanche).

Poste : Formation parallèle au comptoir (accueil et vente) et en numismatique antique auprès de MM. Nicolas Parisot et Laurent Schmitt.

Compétences requises :

- moins de 26 ans ;
- BAC +2 minimum ;
- goût pour la vente, accueil clientèle ;

- goût pour le travail en équipe ;
- intérêt pour l'histoire ;
- connaissances en grec ;
- maîtrise de l'anglais ;
- maîtrise de l'outil informatique (boîte mail, OpenOffice etc.).

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation à M. Joël Cornu :

- par mail de préférence à l'adresse j.cornu@cgb.fr;
- par courrier :

Joël CORNU
Cgb.fr
36 rue Vivienne - 75002 PARIS



Ce mois-ci, la Séna vous invite à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli) le vendredi 5 février 2016 à 18h.

Louis-Pol Delestrée viendra nous parler de la théorie des hégémonies monétaires en Gaule.

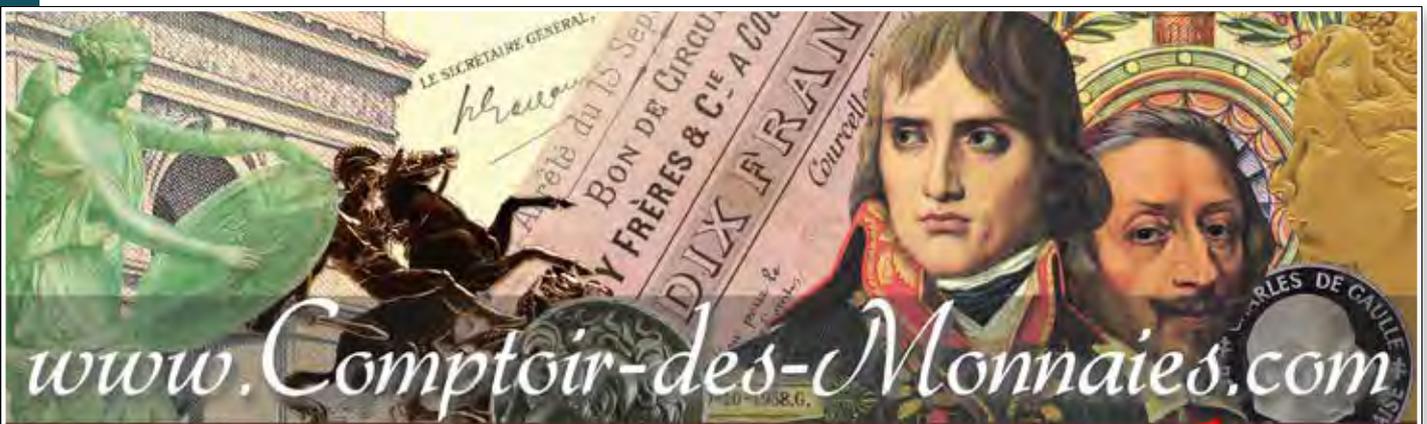
LA THÉORIE DES HÉGÉMONIES MONÉTAIRES EN GAULE

Jusqu'à une époque très récente, dans certains cas jusqu'à nos jours, la théorie des hégémonies monétaires, élaborée par J.-B. Colbert de Beaulieu à la fin du siècle dernier, a conditionné la typo-chronologie d'un grand nombre d'émissions en Gaule belge et celtique au point de constituer un véritable système, source de bien des erreurs.



Le temps est venu de revenir sur les prétendues hégémonies monétaires des peuples arverne, vénète et ambien en exposant les causes de ces hypothèses très construites, puis les raisons qui motivent à présent leur abandon. Nous aurons ainsi l'occasion de commenter, en considérant les données nouvelles qui affluent depuis trois décennies, la nature même des pouvoirs émetteurs en Gaule, des origines jusqu'à la fin des émissions indigènes.

Louis-Pol DELESTRÉE



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage * :

BN1415

Plus de 50 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.

cliquez
pour visiter le calendrier
de toutes les bourses
établi par delcampe.net

4/6 Long Beach (CA) (USA) (N)
5/7 Berlin (D) Numismatic World
Money Fair
5 Paris (75) (R) SENA
6/7 Saint-Médard-en-Jalles (33) (tc)
6 Paris (75) (B) AFEP
6 Paris (75) (R)
Assemblée Générale de la FFAN

FÉVRIER

6 Paris (75) (R) SFN	21 Laudin L'ardoise (30) (tc)
7 Argenteuil (95) (N)	21 Dortmund (D) (N)
7 Liancourt (60) (tc)	27/28 Chamalières (63) (B)
12/13 Bergame (I) (N+Ph)	27/28 Dublin (IRL) (N)
13 Pessac (33) (tc)	Irish International Coin Fair
14 Rambouillet (78) (tc)	27 Aucamville (31) (N)
14 Thyez (74) (N)	28 Gonesse (95) (tc)
14 Vélizy-Villacoublay (78) (tc)	28 Pollestres (66) (N)
20 Draguignan (83) (N)	28 Konz (D) (N)
20 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) (N)	28 Martigny (CH) (N)
20 Florence (I) (N+Ph)	28 Wiesbaden (D) (N)

ÉVÉNEMENTS DE FÉVRIER : UN MOIS BIEN CHARGÉ !

BERLIN (5/7 février)

La Corée du Sud est l'invitée de la 45^e édition du World Money Fair de Berlin, LE grand salon européen de début d'année. Mints, professionnels, médias, fabricants d'outillages, collectionneurs... Toutes les différentes composantes de la planète numismatique se retrouvent pendant trois jours à l'Estrel. Le salon se tiendra du vendredi 5 au dimanche 7 février 2016. Vous retrouverez notre équipe berlinoise composée cette année d'Arnaud Clairand, Matthieu Dessertine, Joël Cornu et Marielle Leblanc au stand K10 (juste après l'entrée). La liste complète des exposants est disponible ici : http://www.worldmoneyfair.de/wmf/wp-content/uploads/sites/2/2016/01/WMF16_Ausstellerliste_160115_web.pdf. Cliquez sur le lien suivant pour accéder au plan du salon : http://www.worldmoneyfair.de/wmf/wp-content/uploads/sites/2/2016/01/WMF16_Hallenplan_160115_web.pdf

SENA (vendredi 5 février)

Venez écouter Louis-Pol Delestrée vendredi 5 février 2016. Il évoquera les hégémonies gauloises dans le cadre de la conférence de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques qui se tiendra à la Maison des Associations du 1^{er} arrondissement, 5bis, rue du Louvre 75001 Paris de 18h00 à 19h30.

AFEP (samedi 6 février)

La 34^e édition du salon organisé par l'Association Française pour l'Étude du Papier Monnaie se tiendra comme d'habitude dans les salons de l'Hôtel Paris-Est (Gare de l'Est) 4 rue du 8 mai 1945, 75010 Paris, de 9h00 à 17h00. Lors de cette réunion aura aussi lieu à partir de 14h00 l'Assemblée Générale de l'AFEP. Retrouvez sur le salon Jean-marc Dessal, Fabienne Ramos et Claire Vandervinck.

FFAN (samedi 6 février)

La Fédération Française des Associations Numismatiques tiendra son Assemblée Générale ordinaire le samedi 6 février 2016, grâce à l'AFEP, dans une salle de conférence de l'Hôtel Paris-Est (Gare de l'Est) 4 rue du 8 mai 1945, 75010 Paris, de 10h30 à 12h00. Rappelons que suite à la démission du Président et de la Secrétaire en exercice, le

Bureau est à renouveler. N'hésitez pas à prendre contact avec le président par interim, Laurent Schmitt, schmitt@cgb.fr pour toute demande d'informations.

ARGENTEUIL (dimanche 7 février)

Retrouvez Florian Pesce, Laurent Schmitt et Laurent Voitel à l'occasion de la 48^e édition de la bourse numismatique organisée par le Club numismatique d'Argenteuil le dimanche 7 février 2016 de 8h30 à 17h00, salle Jean Vilar, 9 boulevard Héloïse 95100 Argenteuil.

PESSAC (samedi 13 février)

Retrouvez Alice Juillard, Florian Pesce et Joël Cornu samedi 13 février 2016 sur le stand de Cgb.fr lors du 49^e salon multi-collections de Pessac (timbres, monnaies, cartes postales, jetons touristiques, telecartes, pin's...). <http://apnp.portailasso.pessac.fr/>

Nous serons à votre disposition pour prendre les dépôts de monnaies modernes et royales en vue de la préparation de la prochaine Live Auction de juin 2016.

AUCAMVILLE (samedi 27 février)

Laurent Schmitt participera à la 5^e bourse numismatique du Grand Toulouse organisée par l'Association Numismatique du Grand Sud-Ouest (ANGSO) qui se tiendra à la salle Georges Brassens, rue des écoles 31140 Aucamville de 9h00 à 17h00.

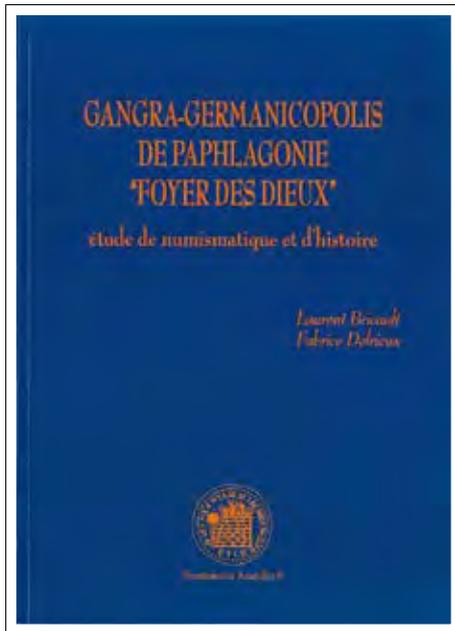
POLLESTRES (dimanche 28 février)

Le dimanche 28 février, Laurent Schmitt sera présent à Pollestres à l'occasion de la 12^e bourse numismatique qui se tiendra à la salle polyvalente Jordi barre avenue Pablo Casals 66450 Pollestres de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Pour la plupart de ces manifestations en dehors de Paris, nos participants se déplacent en avion ou en train. En conséquence, n'oubliez pas de passer vos commandes le mercredi précédant la date afin que nous puissions les honorer et vous les apporter lors de nos déplacements. Pensez à vos commandes de billets, monnaies, euros, livres ou fournitures. Attention toutefois : nous sommes limités en place... Merci de votre compréhension.

LE COIN DU LIBRAIRE

GANGRA-GERMANICOPOLIS DE PAPHLAGONIE



Laurent Bricault, Fabrice Delrieux, *Gangra-Germanicopolis de Paphlagonie. « Foyer des dieux ». Étude de numismatique et d'histoire, Numismatica Anatolica 6*, Ausonius, Bordeaux, 2014, 204 p. dont 18 pl., nombreuses cartes en couleur et illustrations noir et blanc dans le texte. **Code : Lg61 ; Prix : 40€.**

Laurent Comparot vous a déjà évoqué cette très belle collection (*Bulletin Numismatique* n° 147, novembre 2015, p. 10) en présentant les dernières publications d'Ausonius Editions. Je voulais revenir sur cette collection « Numismatica Anatolica » et sa haute qualité de réalisation.

C'est le premier ouvrage que réalisent conjointement Laurent Bricault et Fabrice Delrieux qui ont déjà eu l'occasion de travailler ensemble et de conjuguer leurs multiples talents pour nous livrer cette étude numismatique de cité à l'époque impériale. Les monnaies de Germanicopolis sont rares. 190 exemplaires ont été recensés pour une période d'émission très courte (208-210).

Ce qui est important dans cet ouvrage, c'est toute l'étude qui accompagne le monnayage qui nous permet de découvrir la cité, sa géographie, son histoire, de la replacer dans un cadre plus général, provincial et restituer ainsi un pan de l'histoire.

L'ouvrage s'articule autour de trois grands thèmes : les monnaies, l'image et le sens, et les instruments de travail. Le sommaire (p. 5-6) fournit le plan de l'ouvrage. Il précède la page des remerciements (p. 7) où Michel Amandry reçoit un hommage multiple. Une brève introduction (p. 9-11) permet de replacer Gangra-Germanicopolis dans son espace géographique et historique. La cité était la capitale de la Paphlagonie. La ville porta tout d'abord le nom de Gangra (chèvre en paphlagonien). Elle fut la résidence de plusieurs souverains et fut intégrée à l'Empire romain en 6/5 avant J.-C. Elle changea de nom, sans doute sous Claude, pour celui de Germanocoplis. Elle reprit son nom d'origine au cours du III^e siècle, de nou-

veau capitale de la province au Bas-Empire et lieu important du christianisme naissant. Cette introduction est accompagnée de deux cartes où se retrouvent « la patte » de Fabrice Delrieux. Cet atelier, avec 188 monnaies recensées (auxquelles, il faut ajouter trois monnaies en annexe, dont une déjà recensée), est comparé avec le matériel déjà publié de la région.

La première partie « les monnaies » (p. 17-82) présente les catalogues monétaires (p. 17-45). Au total, le catalogue de cette partie, qui comprend les monnaies de l'époque sévérienne pour Septime Sévère, son épouse Julia Domna, et leurs enfants Caracalla et Géta, est recensé pour deux années 214 et 215 de l'ère de Gangra-Germanicopolis (208/209 et 209/210). Nous avons aussi des monnaies non datées associées aux monnaies datées par les coins de droit. Le catalogue comporte au total 110 types (111 avec le supplément avec 137 (138) combinaisons pour un total de 56 (57) coins de droit et de 128 (129) coins de revers). Le catalogue est irréprochable et très complet. Il comporte aussi bien les exemplaires conservés dans les musées que les exemplaires provenant des collections privées et des catalogues de vente, sans oublier les grands sites de vente en ligne. À ce premier catalogue vient s'ajouter le catalogue des monnaies royales attribuées à Gangra. Il s'agit de quatre drachmes (2 coins de droit et un de revers) au nom du roi Déiotaros Philadelphie (37-6 avant J.-C.). Une monnaie de Néron, attribuée à l'atelier sur la présence du vocable (ΕΣΤΙ), est restituée à Tomis tandis que Gangra-Germanicopolis est évoquée pour l'époque flavienne comme atelier possible pour le *koinon* des Paphlagoniens. Enfin, un dernier monnayage de l'époque antonine pour Marc Aurèle et son épouse Faustine Jeune avec la légende (ΕΣΤΙΑ) pour Hestia donne l'explication du sous-titre de la monographie (Foyer des Dieux) « ΕΣΤΙΑ Θεων ». Nous avons encore quatre exemplaires recensés : un pour Marc Aurèle et trois pour Faustine, reconnus et déjà identifiés dans le *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*. Le chapitre suivant s'ouvre sur la datation et le classement des émissions (p. 51-54) suivi par la métrologie, l'organisation et le volume des émissions (p. 55-70), complété par les raisons et le contexte des émissions (p. 71-82). Ces chapitres sont très importants, richement documentés, encore une fois agrémentés de nombreuses cartes et de nombreux tableaux. Les auteurs, à partir du catalogue des coins, estiment la fabrication originelle du monnayage avec les précautions d'usage. Quatre dénominations semblent avoir été frappées sous les Sévères (tetrassarion, diassarion, assarion et hemiassarion).

La deuxième partie de l'ouvrage a pour objet l'image et le sens (p. 83-118). Elle s'intéresse d'abord aux types et légendes de droit (p. 85-89) puis aux types et légendes de revers (p. 91-115). La connaissance et la publication de *corpora* régionaux permet aux auteurs de faire des comparaisons avec les ateliers régionaux et de confronter le matériel de Germanicopolis avec le reste de l'Asie Mineure ou du monnayage provincial plus généralement. La cartographie tient encore une grande place dans cette partie. Cinquante types différents de revers ont été recensés pour deux années de monnayage avec une richesse

LE COIN DU LIBRAIRE

GANGRA-GERMANICOPOLIS
DE PAPHLAGONIE

iconographique incontestable qui peut nous réserver des surprises à l'aune de nouvelles découvertes que la publication de ce corpus ne manquera pas de susciter.

Une conclusion rapide (p. 119) reprend les grands thèmes de réflexion abordés dans l'ouvrage sans apporter de réponse définitive. Les auteurs replacent Gangra-Germanicopolis dans le cadre plus général des ateliers du Nord de l'Asie Mineure qui, en se complétant, fournit de nouvelles hypothèses de travail.

Une troisième partie est réservée aux instruments de travail, (p. 121-202) et présente l'ensemble des sources littéraires relatives à Gangra-Germanicopolis dans l'Antiquité (p. 123-125) puis les inscriptions grecques et latines de la cité (p. 127-141). Une riche table d'abréviations et une abondante bibliographie (p. 143-154) complètent un ensemble d'indices (p. 157-167), de cartes (p. 169-173) et de neuf tableaux de liaisons de coins (p. 174-182). On trouve également treize planches de monnaies (p. 185-197) illustrent tous les exemplaires cités dans le texte. Elles sont complétées par cinq planches (p. 198-202) liées à la représentation iconographique et aux inscriptions. Les

deux dernières pages de l'ouvrage (p.203-204) sont l'*addendum* de l'ouvrage pour les trois exemplaires retrouvés avant l'impression de l'ouvrage.

Ce livre, comme les autres de la collection *Numismatica Anatolica*, est beau, intéressant et accessible tant au niveau de la connaissance que du prix qui, pour chaque volume de la série 2, 3, et 4 est de 40€ chacun ; une aubaine et un plaisir à ne pas négliger dans ce monde...



Laurent SCHMITT



PROMO SUR LES 5 VOLUMES DU ROMAN COINS



CLIQUEZ ICI
POUR COMMANDER

Les cinq volumes enfin réunis de la plus célèbre des séries d'ouvrages consacrée aux monnaies romaines. Ce travail en cinq volumes couvre presque huit siècles de numismatique romaine, de ses origines sous la République au début du III^e siècle avant J.-C. jusqu'à la conquête barbare des provinces occidentales et au commencement de l'Empire Byzantin à la fin du V^e siècle après J.-C.

Réf. Lr100
Roman Coins and their Values
(Série complète de 5 volumes)
SEAR David R.

PRIX : ~~360€~~
250€



Parmi les deux cents monnaies antiques proposées, vous remarquerez un superbe tétradrachme d'Antioche (4 500€), un magnifique *aureus* de Néron (3 800€), un denier de Jules César avec un portrait remarquable de Vénus ou un *demi-argenteus* de Constantin I^{er}. Un large éventail de *solidi* byzantins, ainsi qu'une magnifique sélection des monnaies gauloises, compléteront la sélection des monnaies antiques à l'image de ce statère d'or des Parisii estimé à 20 000€.

Les amateurs de monnaies royales et féodales apprécieront le bel assortiment proposé. Parmi celui-ci, vous ne manquerez pas d'admirer un gros de Lorraine pour Louis de Bar, particulièrement recherché, ou un magnifique gros au Saint-Étienne debout pour Thierry V Bayer de Boppard, évêque de Metz. Un intéressant ensemble de monnaies de Louis XIV et Louis XV constituera le point d'orgue de cette partie de la *live auction*, avec notamment un très bel écu aux trois couronnes de 1715 frappé à Lille (20 000€ / 35 000€), un splendide double double louis mirliton de 1724 frappé à Paris (14 000€ / 22 000€), un double louis d'or aux insignes frappé à Riom en 1716 (12 000€ / 20 000€), un superbe double louis d'or au soleil frappé à Lyon en 1710 (8 000€ / 15 000€), ou encore un écu dit « au buste drapé à l'antique » de 1686, Paris (5 000€ / 9 000€). Ce type monétaire est recherché car rare suite aux diverses réformations monétaires, dont la première fut ordonnée par un édit du mois de décembre 1689. À ne pas manquer également, un écu dit « à la cravate », 1680, Rennes, exemplaire provenant de la collection L.G. (2 200€ / 4 000€).

Dans la partie monnaies modernes françaises de la *live auction* de Cgb.fr vous trouverez, entre autres monnaies rares, une exceptionnelle 2 Francs Napoléon empereur tête de nègre 1807 A, avec un remarquable effet camée (3 500€ / 7 000€) ainsi qu'une pré-série de 10 Francs Hercule 1964. Citons également cet exemplaire de la Collection Idéale, un centime Napoléon III Tête Nue 1856 MA, sous coque PCGS MS 63 BN. Concernant les 5 Francs écus, notons plusieurs lots : la rare 5 Francs Napoléon III, tête nue, frappée à Paris en 1855



LIVE AUCTION MONNAIES MARS 2016

DATE DE CLÔTURE 1^{ER} MARS 2016



(2 900€ / 4 000€), la 5 Francs Napoléon Empereur Type Transitoire 1807 A, en TTB 42 provenant de la Collection Bergerard ou encore cette 5 Francs Bonaparte premier consul An 12 MA, exemplaire de la Collection Idéale. Vous découvrirez également une sélection d'essais et de pié-forts.

Cette *live auction* sera également marquée par une exceptionnelle sélection de monnaies du Monde qui vous emmènera des états allemands au duché de Brabant en passant par le Brésil. Le double Frédéric d'or est une monnaie emblématique du royaume de Prusse, l'exemplaire proposé dans la Live est tout simplement superbe (2 000€ / 4 000€). Sont aussi mis à la vente un 10 Thaler de Jérôme Napoléon pour la Westphalie (1 000€ / 2 000€) et une 6 400 Reis, 1^{er} type, pour Jean V du Brésil frappée à Bahia. La section monnaies du Monde de la Live se terminera en beauté avec un rarissime double souverain pour Maximilien-Emmanuel de Bavière, frappé à Namur en 1712. Une monnaie hors cote, tout simplement d'exception, qui figure en couverture de ce catalogue !

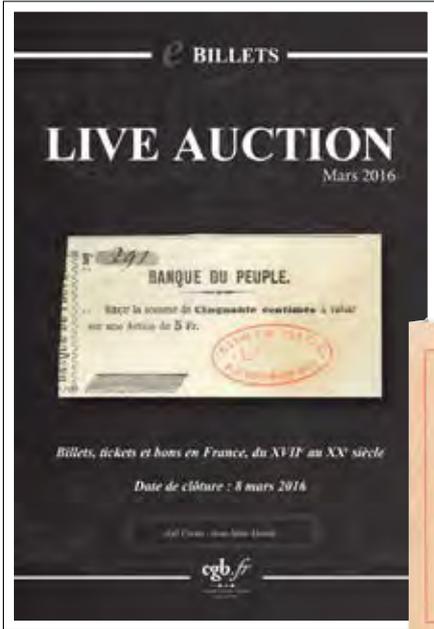
C'est avec plaisir que l'équipe *Cgb.fr* vous invite à participer à cette *live auction* (clôture 1^{er} mars 2016). Placez vos offres dès à présent sur les lots qui vous intéressent sur le site internet www.cgb.fr, par courrier (*Cgb.fr*, 36 rue Vivienne, 75002 Paris, France) ou par email (live@cgb.fr).

Le premier lot sera attribué le mardi 1^{er} mars 2016 à partir de 14h00, heure de Paris et il n'y aura qu'un seul gagnant !

À noter, les dépôts pour la *live auction* «  MONNAIES – Juin 2016 » sont d'ores et déjà ouverts. Pour plus d'informations et une estimation gratuite, adressez-nous un email (contact@cgb.fr) ou appelez-nous au 33 (0)1 40 26 42 97.

L'équipe Cgb.fr

BILLETS, TICKETS ET BONS EN FRANCE DU XVII^E AU XX^E SIÈCLE



Comme **e**BILLETS SPÉCIAL CHÈQUES, le catalogue **e**BILLETS MARS 2016 sera un catalogue virtuel. Il nous est impossible d'imprimer et de poster un tel catalogue, mais il nous a semblé important de le réaliser, libre à chaque amateur d'imprimer la version « Flip » chez lui !

La multitude de tickets, bons et autres émissions de nécessité imprimés en France depuis trois siècles est énorme. Les Chambres de Commerce ont été étudiées par Jean Pirot, tout comme les émissions de nécessité de la Première Guerre mondiale, Yves Jérémie s'est attelé aux billets de 1870, le Docteur Kolsky aux émissions de 1940 et aux billets de confianceconfiance. Bons des prisonniers de guerre, bons commerciaux ou cartes de rationnement... des dizaines de thèmes existent. De nombreux collectionneurs très spécialisés recherchent, échangent, étudient, partagent parfois. Il est temps de proposer une vue d'ensemble mettant en lumière, *via* un catalogue - fût-il virtuel - la richesse de ces diverses émissions.

BILLETTS, TICKETS ET BONS
EN FRANCE DU XVII^E AU XX^E SIÈCLE

Impossible de proposer un classement, difficile d'établir des prix. Il est cependant essentiel de décrire, de regrouper et surtout d'illustrer le plus possible de types de tout ces éphémères documents de papier, indices si réalistes des évolutions et des vicissitudes de l'histoire de France au quotidien.

Bien sûr, cette sélection est une ébauche, avec son lot d'erreurs et d'imprécisions, mais nous espérons que ce **e**BILLETTS permettra à de nombreux collectionneurs de sortir de l'ombre, de partager et de diffuser leurs recherches et leurs découvertes. Les pages de notre bulletin mensuel sont ouvertes à tout collectionneur-chercheur désirant partager ses connaissances !

Le catalogue sera en ligne mi-février, la date de clôture en Live est fixée au 8 mars à partir de 14h.

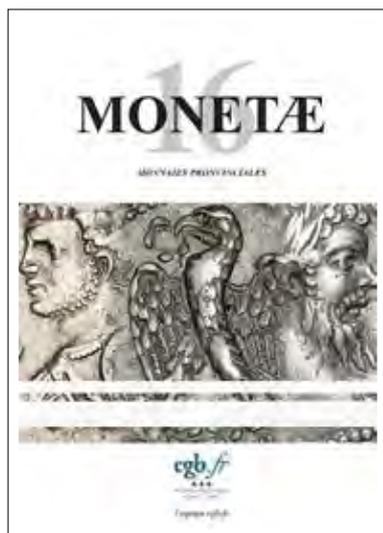
N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire et nous adresser vos offres.

Jean-Marc DESSAL

LES CHAPITRES DE **e**BILLETTS MARS 2016

- Dettes - Emprunts – Subventions
- Documents et Précurseurs
- Nécessités, avant 1870
 - Politique
 - Nécessités de 1870
 - Nécessités 1914-1918
- Prisonniers de guerre 1914-1918
- Régie des Chemins de Fer des Territoires Occupés
- Bons Commerciaux
- Navires Militaires
- Émissions de Juin 1940
- Seconde Guerre mondiale
- Seconde Guerre mondiale - O.C.R.P.I., tickets, bons
- Prisonniers de guerre 1945-1948

MONETÆ 16 : UN CATALOGUE POUR LES MONNAIES PROVINCIALES



MONETÆ 16 est le premier catalogue de l'année consacré aux monnaies provinciales. Il présente un choix de plus de 900 monnaies, entre la République Romaine et l'époque de Constantin I^{er}, frappées en dehors de l'atelier de Rome dans des ateliers répartis de la Gaule à l'Espagne et de l'Occident à l'Orient sur plus de cinq siècles. Les monnaies ont des prix compris entre 25 et 3 500 euros pour un très beau tétradrachme de Galba pour la Syrie.

Ces monnayages, souvent beaucoup plus rares que les monnaies impériales, sont moins collectionnés en France où ils ont parfois encore du mal à trouver un public de collectionneurs avertis alors que ce domaine est largement collectionné à l'étranger !

Les monnaies provinciales présentent une diversité beaucoup plus importante que les monnaies romaines par leur typographie et leur iconographie. Lorsque vous commencez à collectionner ces monnaies, il faut être beaucoup moins exigeant vis-à-vis des états de conservation. En effet, la plupart de ces monnaies ne sont recensées qu'en état TB, voir TTB. Collectionner les monnaies en état SUP sera pratiquement mission impossible. Cependant, le collectionneur qui fera l'effort de s'investir dans ce monnayage fera des découvertes, souvent intéressantes et trouvera, pour quoi pas, quelques inédits.

Nous invitons donc nos lecteurs à se pencher sur la boutique PROVINCIALES et à ne pas hésiter à débiter une collection de ce genre ou bien encore à compléter leur collection de monnaies romaines par des monnaies provinciales, comme nous le faisons dans nos  eMONNAIES !

Laurent SCHMITT



LES MÉROVINGIENNES

Connaissez-vous un monnayage où il est assez régulier de rencontrer une monnaie d'or ou d'argent qui soit unique ? Connaissez-vous un monnayage où les monnaies les plus communes ne sont répertoriées qu'à quelques dizaines, et manquent à la plupart des musées et des collections ? Connaissez-vous un monnayage où l'offre est tellement rare qu'il n'en passe qu'exceptionnellement en vente... Oui, c'est une autre façon de voir les monnaies mérovingiennes.

Notre catalogue MONETÆ est l'exception qui confirme la règle puisque [notre Boutique Mérovingiennes en ligne sur Cgb.fr](#) regroupe en permanence environ 200 monnaies, suite à l'apport de plusieurs collections importantes. Mais les monnaies se vendent progressivement et le renouvellement est difficile.

Profitez donc de l'occasion qui vous est donnée de découvrir ce monnayage et peut-être de commencer une collection de monnaies mérovingiennes, parfois qualifiées de barbares !

Samuel GOUET



SÉLECTION DE BILLETS

DES CHAMBRES
DE COMMERCE D'ALGÉRIE

Nous vous proposons actuellement à la vente plus de deux cent cinquante billets émis par les Chambres de Commerce d'Alger, de Bône, de Bougie (Sétif), de Constantine, d'Oran, et de Philippeville. Vous trouverez ainsi un large choix d'exemplaires et de qualités proposés.

[Vous pouvez cliquer ici pour accéder aux nouveautés.](#)

Bonnes découvertes !

Claire VANDERVINCK



ARCHÉOLOGIQUES DU CAMP DE BOULOGNE (1803-1805)

La colonne monumentale, située près de Boulogne-sur-Mer rappelle qu'entre 1803 et 1805 une armée destinée à l'invasion de l'Angleterre se trouvait rassemblée sur le littoral du Pas-de-Calais, autour des principaux ports. Créée par Bonaparte et commandée par Napoléon depuis Boulogne, cette armée dite des Côtes de l'Océan est transformée en Grande Armée à la fin du mois d'août 1805, au moment de son départ pour l'Allemagne, où elle bat les armées coalisées, le 2 décembre à Austerlitz. L'armée des Côtes de l'Océan est constituée par Bonaparte pour « aller chercher la paix à Londres » après l'échec du traité d'Amiens, ratifié un an plus tôt en mars 1802. Cette armée d'invasion était répartie par corps dans différents camps dont les principaux étaient ceux de Saint-Omer, de Bruges, et de Montreuil, en remplacement de celui de Compiègne. La réserve des camps se trouvait quant à elle dans les villes de Calais, Amiens, Compiègne et Arras. Au 1^{er} vendémiaire an 13 (23 septembre 1804), soit plus d'un an après le début des préparatifs, ces camps rassemblaient près de 100 000 hommes d'infanterie. Les recherches archéologiques portent principalement sur le camp de Montreuil. Il regroupait les trois divisions du corps de gauche commandé par le maréchal Ney. La première division baraquait à Camiers, la deuxième à Étaples-sur-Mer, où se trouvaient les bateaux de la flottille, et la troisième au hameau de Fromessent, à moins de 2 km en arrière d'Étaples-sur-Mer (fig. 1). Chaque camp se présente sous la forme d'un ensemble de baraques semi-enterrées disposées en ordre de bataille. Le camp du 69^e régiment de ligne, couvrant près de 5 hectares et ayant abrité 1 725 hommes dans plus de 200 baraques, a été fouillé presque intégralement (fig. 2). Les 401 monnaies issues de ces fouilles ont pour la plupart été perdues lors de la brève occupation du camp par l'armée napoléonienne. Un tel site, par son ampleur, par la brièveté de l'occupation, mais aussi par la profusion des sources écrites, constitue un cas d'école pour l'étude des monnaies en

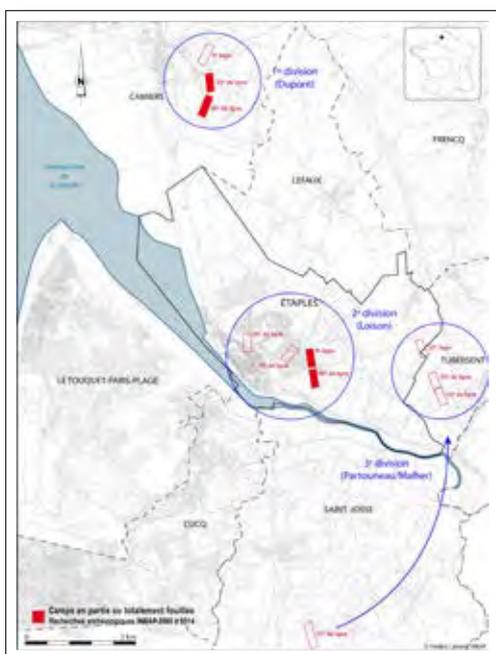


Fig. 1 : Carte de localisation des camps d'infanterie du camp de Montreuil (synthèse et DAO : F. Lemaire, Inrap).

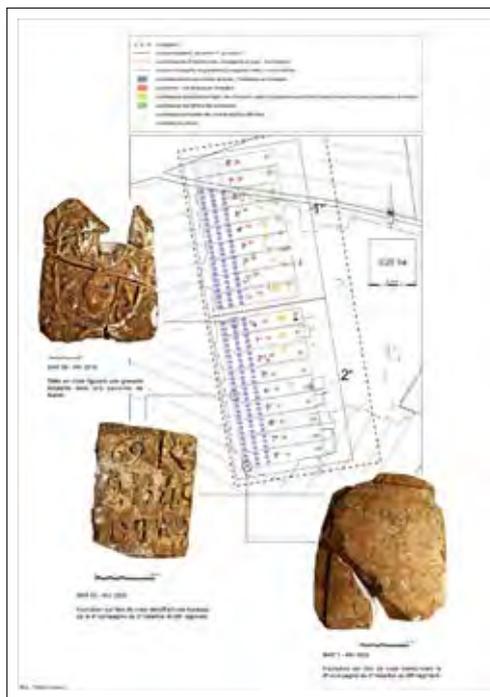


Fig. 2 : État de la recherche sur les camps de baraque occupés entre 1803 et 1805 par les soldats des 6^e régiment léger et 69^e régiment de ligne (synthèse et DAO : F. Lemaire, Inrap)

contexte archéologique, tout en fournissant des informations inédites sur le paiement de la solde durant le Premier Empire. L'étude numismatique complète vient de paraître dans le volume 4 du *Journal of Archaeological Numismatics*¹, et seuls les principaux aspects sont ici résumés.

Le camp d'Étaples-sur-Mer permet tout d'abord d'avancer sur l'épineuse question de la durée de circulation des monnaies. Connaître la date de frappe d'une monnaie est un élément essentiel lors de trouvailles archéologiques, mais comment peut-on ensuite estimer la date à laquelle cette même monnaie a été perdue ? Le problème devient criant lorsque l'on a affaire à des monnaies qui restent en circulation plusieurs dizaines, voire centaines d'années. Une des pistes envisagées consiste à déterminer la durée de circulation d'après le degré d'usure. Ce degré d'usure ne doit absolument pas être confondu avec les « états de conservation » utilisés traditionnellement en numismatique. En effet, l'usure de la monnaie doit être distinguée de celle du coin ayant servi à la frapper, des éventuels défauts de frappe et de l'impact ultérieur de l'oxydation. D'autre part, les différents métaux n'ont pas la même résistance à l'usure et toutes les dénominations ne circulent pas avec la même intensité. Ce sont là autant de paramètres qui rendent nécessaire l'établissement de grilles d'usure corrélées à des durées de circulation moyennes. L'expérience a été tentée avec les monnaies de bronze royales et révolutionnaires issues des fouilles du camp napoléonien. Les dates de frappe sont connues à l'année près, et il en est quasiment de même pour les dates de perte. Les grilles ainsi élaborées pour cinq degrés d'usure (neuf à lisse) pourront à l'avenir servir à dater plus précisément les sites archéologiques modernes moins bien documentés, et où des monnaies ont été retrouvées.

1 Cardon Th., Lemaire F. 2015, Les sous des soldats de Napoléon au camp de Boulogne (1803-1805). Étude des monnaies issues des fouilles des camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer et Camiers (Pas-de-Calais, France). *Journal of Archaeological Numismatics* 4, p. 67-176.

ARCHÉOLOGQUES DU CAMP DE BOULOGNE (1803-1805)



Fig. 3 : Pièce de Cinq centimes du Directoire (an 8, Lille) dont l'oxydation a préservé des éléments du paillage du sol de la baraque 88 (cliché St. Lancelot, Inrap).

Deuxième apport notable, cet ensemble a permis de caractériser assez finement les monnaies mises à disposition de la troupe *via* la solde. Le fonctionnement théorique de la solde est connu par les règlements militaires. L'homme de troupe de base, à savoir le fusilier, touche une solde quotidienne de 30 c sur laquelle s'exercent plusieurs retenues en amont. La *masse de linge* et l'*ordinaire* réduisent ainsi la somme réellement perçue par le soldat à 5 c par jour. Le versement effectif se faisant tous les cinq jours, ce dernier perçoit à cette occasion 25 c. Les quarts de francs étant alors particulièrement rares, le paiement de la solde ne peut être assuré qu'en monnaies de bronze. De fait, la quasi-totalité des monnaies retrouvées à Étaples-sur-Mer sont bien des monnaies de bronze. Quel est l'intérêt pour l'administration militaire de payer en monnaies de bronze les hommes de troupe ? Tout réside dans le fait que ces dernières sont des monnaies fiduciaires, c'est-à-dire sans valeur intrinsèque, contrairement aux monnaies d'or et d'argent. Un écu d'argent n'aura jamais exactement la même valeur que sa contrepartie en monnaies de bronze. Si la différence peut paraître minime pour des sommes faibles, l'écart devient très sensible dès que de grosses sommes sont maniées. Les monnaies de bronze, fiduciaires et encombrantes, peuvent ainsi être achetées en gros avec une décote de quelques pourcents, puis redistribuées sous forme de solde à leur tarif officiel. Chaque paiement est donc l'occasion d'un petit profit de la part des centres payeurs. Une telle pratique avait été identifiée il y a quelques dizaines d'années par Guy Thuillier pour le paiement des ouvriers des manufactures aux XVIII^e et XIX^e siècles. On sait désormais que le paiement des troupes fonctionnait également ainsi. Qui plus est, le profil des monnaies de bronze mises au jour dans le camp est assez différent de ce que l'on s'attendrait à trouver pour cette époque. La composition de la masse monétaire de bronze en circulation au tout début du XIX^e siècle peut être supposée d'après les chiffres de frappe, les rapports officiels ainsi que quelques rares dépôts monétaires. Les bronzes révolutionnaires et du Directoire sont les plus nombreux, encore accompagnés d'une nette proportion de frappes royales. Dans le camp napoléonien, les monnaies royales sont toutefois majoritaires et l'on trouve jusqu'à de vieux doubles tournois de la fin du XVI^e siècle sur le sol des baraquements. Autre curiosité, on observe une proportion particulièrement élevée de bronzes étrangers (Provinces-Unies, Allemagne, Suède) et même quelques petits bronzes romains dont le module évoque les pièces d'un centime alors en circulation. Non contents de solder les troupes en monnaies de bronze dévaluées, ce faciès très particulier suggère que les centres payeurs se sont procurés des rebuts de la masse monétaire, réalisant sans doute là une économie complémentaire. À l'inverse, ces monnaies dévaluées ne sont la plupart du temps acceptées par les commerçants qu'avec une décote ou bien en proportion limitée, réduisant là encore comme peau de chagrin le pécule

du soldat. Ce choix de ne payer la solde des troupes qu'avec de mauvaises monnaies de cuivre – parfois royales ou étrangères – fait qu'il n'y a pas d'usage de la solde comme moyen de propagande bonapartiste. Si ce dernier point est vérifié pour les hommes de troupe, il en est tout autrement des officiers. Réglementairement, ces derniers ne reçoivent en effet pas une solde mais un traitement, estimé au mois voire à l'année et payé de même. Les monnaies d'or et d'argent peuvent à ce moment être utilisées. De fait, la seule monnaie d'argent découverte dans ces camps napoléoniens l'a été à proximité d'une baraque d'officier. Cette monnaie est d'ailleurs un franc Germinal de 1804 absolument neuf. Le choix des monnaies pour le paiement des officiers relève alors également de choix en termes de propagande.

Le troisième et dernier axe d'étude a porté sur l'analyse de la répartition spatiale des monnaies au sein des divers espaces de vie. Les monnaies du camp napoléonien ont pour la plupart été retrouvées sur les niveaux de sol des baraques et leur oxydation a parfois préservé quelques fragments de la paille qui jonchait alors ces sols (fig. 3). C'est ici le contexte et l'association entre les différents éléments qui donne du sens aux objets découverts. Près de 200 baraques ont été fouillées et se répartissent en plusieurs types : logements des hommes de troupe, de l'état-major et des officiers, cuisines, baraques annexes. Pour ce qui est des trois premières lignes, réservées aux hommes de troupes, nous avons ainsi pu constater que les baraques occupées par les grenadiers ont livré une proportion légèrement plus élevée de monnaies que celles des fusiliers. Bénéficiant de conditions de logement similaires, les premiers disposent néanmoins d'une solde quotidienne plus élevée de cinq centimes. Affectés des mêmes retenues que leurs homologues fusiliers, les grenadiers perçoivent donc matériellement deux fois plus de monnaies qu'eux. Plus de monnaies manipulées induisent ici presque mécaniquement un plus grand nombre de pertes. Si les cuisines sont presque dénuées de monnaies, quelques bâtiments annexes en sont très richement garnis. L'étude croisée des diverses catégories de mobilier, ainsi que de quelques sources écrites, a permis d'y reconnaître des cabarets temporaires spécifiquement dédiés aux soldats. Les toutes petites dénominations, à savoir les pièces d'un centime, y sont particulièrement nombreuses. À l'extrémité Est du camp, les baraques des officiers n'ont livré que très peu de monnaies. Vivant seuls dans leur habitation, bénéficiant d'un meilleur éclairage et d'un sol mieux entretenu, ces derniers avaient moins d'occasion de perdre des monnaies, ou tout du moins pouvaient-ils alors les retrouver plus aisément. De telles observations, rendues possibles par la qualité et la quantité de la documentation, permettront aux archéologues et aux numismates de mieux appréhender l'analyse spatiale des monnaies découvertes lors de fouilles archéologiques.

Un tel site a permis de tester efficacement certaines méthodes pour l'analyse de monnaies en contexte archéologique. Mais il a également révélé un aspect quasiment inédit du paiement de la solde sous le Premier Empire. Ceci doit nous rappeler que, même pour les périodes récentes, l'histoire « vue d'en bas », à laquelle l'archéologie contribue grandement, a encore beaucoup de choses à nous apprendre.

Thibault CARDON (doctorant Ehess),
Frédéric LEMAIRE (Inrap)

L'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1715 À LILLE (W)

Dans notre vente Live Auction - **MONNAIES MARS 2016** sera proposé un écu dit « aux trois couronnes » de Louis XV frappé en 1715 à Lille (W), monnaie particulièrement rare et recherchée.

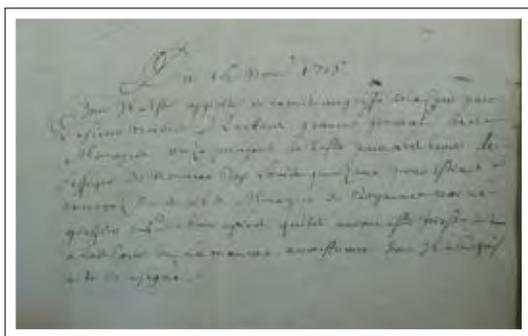


Écu dit « aux trois couronnes » de Louis XIV, 1713, Lille



Écu dit « aux trois couronnes » de Louis XV, 1715, Lille,
vente Live Auction - **MONNAIES MARS 2016**, bry_382076.

Le décès de Louis XIV, survenu le 1^{er} septembre 1715, entraîna la création d'un nouveau droit présentant le nom et le portrait de son jeune successeur, Louis XV. Ce droit fut réalisé par le graveur général Norbert Röettiers (1704-1727) en octobre/novembre 1715. Fin 1715, seuls les poinçons d'effigie de trois espèces différentes furent livrés par Roëttiers : celui des écus d'argent à partir 15 novembre, des louis d'or à partir du 18 novembre et des quarts d'écu d'argent à partir du 23 novembre 1715¹.



Premier dépôt au greffe de la Cour des monnaies des poinçons d'effigie de Louis XV. 15 novembre 1715. AN, Z^{1b} 349.

« Du 15 novembre 1715,
Ce jour, il a esté apporté et remis au greffe de la Cour par le sieur Norbert Roettiers, graveur général des monnoyes, onze poinçons

1 AN, Z^{1b} 349. Ce registre ne signale aucun dépôt de poinçon de demi-écus de Louis XV en 1715. Des demi-écus dits « aux trois couronnes » auraient été frappés à Paris en 1715 et un exemplaire aurait été vu dans le dépôt monétaire de Neerwinden (Belgique). Cet exemplaire n'a pas été photographié et il s'agit très certainement d'un quart d'écu ayant été pris pour un demi-écu.

de teste pour les écus de l'effigie du nouveau roy Louis quinzieme, pour estre envoyez dans les monoyes du royaume par le greffier de ladite Cour après qu'ils auront esté présentez à ladite Cour en la manière accoustumée dont il a requis acte et a signé. »

Fin 1715, le type dit « aux trois couronnes » fut rapidement remplacé par le type dit « vertugadin », créé par un édit donné à Vincennes au mois de décembre 1715² et enregistré le 23 décembre 1715 par la Cour des monnaies³. Ces nouvelles monnaies conservent le droit à l'effigie de Louis XV, mais portent un nouveau revers, avec un écu de France rond, sommé d'une couronne. Les premières matrices de revers des écus du type dit « vertugadin » furent déposées à la Cour des monnaies dès le 16 décembre 1715, avant même l'enregistrement de l'édit par la Cour des monnaies. En 1715, seuls quelques très rares écus « vertugadins » furent frappés à Paris, tous les autres ateliers frappant ce nouveau type monétaire à partir de 1716.



Écu dit « vertugadin » de Louis XV, 1716, Lille, flan neuf.
Vente Live Auction - **MONNAIES MARS 2016**, bry_382225

Le type dit « aux trois couronnes » de Louis XV n'a donc pu être frappé que pendant un mois. À peine mises en circulation, elles furent décriées et réformées au type dit « vertugadin ». Ce contexte particulier explique leur grande rareté.

L'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » DE LOUIS XV DE LILLE

En 1715, l'atelier de Lille frappa des louis d'or, des écus, des quarts et des dixièmes d'argent ainsi que des liards de cuivre. Les quarts et les liards ont été frappés avant le décès de Louis XIV, donc à son effigie. Les dixièmes d'écu, délivrés du 7 février au 29 novembre 1715, ont également tous été frappés avec l'effigie de Louis XIV, puisque Roëttiers grava les poinçons d'effigie de Louis XV seulement en 1716 pour le type dit « vertugadin » ; une partie de ces dixièmes d'écu a donc été réalisée de manière posthume.

La date d'arrivée à Lille du poinçon d'effigie de Louis XV est inconnue, mais elle peut être située fin novembre/début décembre 1715. À partir de ce poinçon, le graveur particulier de la Monnaie, Claude-François Hardy (1703-1721), réalisa des carrés d'écus. Il plaça ses différents, un losange avant le millésime et un point secret sous le X de XV, ainsi que le différent

2 Plusieurs auteurs, dont Jean Duplessy, donnent par erreur une date de création de ce nouveau type au 14 décembre 1715. Les édits ne sont jamais datés précisément. Seuls le mois et l'année sont indiqués.

3 AN, Z^{1b} 106, p° 312-315 v°.

L'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1715 À LILLE (W)



(An, Z^b 880)

parlant du directeur particulier, Jean-Baptiste Baret (1705-1723), une barre avant LUD. La frappe de ce nouveau type monétaire mit fin à celles des dixièmes d'écu lillois régulièrement mis en circulation jusqu'au 29 novembre (1 889 160 exemplaires frappés en 1715). Les premiers écus à l'effigie de Louis XV de l'atelier de Lille furent mis en circulation le 7 décembre 1715 (AN, Z^b 880). (Cf. illustration). Trois autres délivrances eurent lieu les 14, 20 et 28 décembre 1715. La quantité frappée fut de 27 480 écus, pour un poids de 3 431 marcs 7 onces (839,961 kg). Pour cette production, 27 exemplaires furent mis en boîte.

Lille, 1715, écus d'argent dits « aux trois couronnes » de 3 l. 10 s.	Nombre délivré (en écus)	Poids	Boîte
07/12/15	6198	774 m. 2 o.	6
14/12/15	6292	785 m. 6 o.	6
20/12/15	4778	596 m. 4 o.	5
28/12/15	10212	1275 m. 3 o.	10
4 délivrances	27480	3431 m. 7 o.	27

Analyse du registre des délivrances AN, Z^b 880. Production des écus dits « aux trois couronnes » de Louis XV frappés en 1715 à Lille

Si l'écu dit « aux trois couronnes » de Louis XV de Lille, est le plus commun de la série, il s'agit tout de même d'une monnaie excessivement rare et recherchée pour son type. Avec 27 480 exemplaires mis en circulation, Georges Sobin a recensé 21 occurrences de ventes. Le nombre de carrés utilisés est si faible qu'il est possible de les recenser. L'exemplaire pro-

posé dans la vente e-monnaies de mars 2016⁴ est issue des mêmes carrés de droit et de revers que l'exemplaire de la vente Jean Vinchon du 29 octobre 2002, n° 306, p.198, se trouvant actuellement dans une collection privée.



Exemplaire vente Live Auction - e-MONNAIES MARS 2016, n° bry_382076



Exemplaire de la vente Vinchon, 29 octobre 2002 (collection privée)

Arnaud CLAIRAND

4 Sur l'exemplaire que nous proposons à la vente, l'œil du roi a été retouché.



Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation de près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier [un courriel](#) avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.



Arnaud CLAIRAND

LE HUITIÈME D'ÉCU DE LOUIS XIII FRAPPÉ EN 1625 À NANTES (T)

Monsieur Rudy Coquet, membre du CND (Cercle Numismatique Dainvil-lois), nous a aimablement signalé un huitième d'écu de Louis XIII frappé en 1625 à Nantes (T), signalé mais non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. D'après nos recherches aux Archives nationales, l'atelier de Nantes a frappé en 1625, 23 436 quarts d'écu (chiffre comprenant des huitièmes d'écu). 46 quarts d'écu ont été mis en boîte, contre seulement 15 huitièmes d'écu. Les huitièmes d'écu ont été mis en circulation suite à 9 délivrances, entre le 15 janvier et le 3 décembre 1625.



LA PIÈCE DITE DE « 35 SOLS » FRAPPÉE SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1700 À STRASBOURG (BB)

Dans notre prochaine vente Live Auction - **MONNAIES MARS 2016** sera présentée une monnaie signalée et non retrouvée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, la pièce dite de « 35 sols » frappée sur flan réformé en 1700 à Strasbourg (BB). Dans les faits, suite à réduction de cours, cette monnaie a été mise en circulation à 34 sols. L'exemplaire retrouvé, issu d'une vieille collection, est remarquablement bien conservé et présente encore l'essentiel de son brillant de frappe. D'après Frédéric Droulers, il n'en fut frappé que 2 429 exemplaires. D'après nos recherches inédites aux Archives nationales, ce sont 2 438,5 pièces de 34 sols qui ont été délivrées en 1700 à Strasbourg, chiffre comprenant quelques pièces de 17 sols. Le poids total réformé fut de 149 marcs (36,468 kg). Ces monnaies furent mises en circulation suite à trois délivrances des 25 février, 23 et 29 mars 1700. Le trèfle avant le millésime est considéré par Frédéric Droulers comme le différent des pièces réformées en 1701 et 1702. Cet exemplaire réformé en 1700 porte un trèfle, mais il ne s'agit pas pour autant du différent utilisé permettant de distinguer les espèces réformées ou celles frappées sur des flans neufs. Ce trèfle se retrouve en effet sur des espèces de cuivre frappées en 1700 à Strasbourg (flan neuf). Il s'agit d'un différent de graveur.



L'ÉCU D'OR DIT « AU SOLEIL » DE LOUIS XIII FRAPPÉ EN 1643 À LYON (D)

Monsieur Pluskat nous a aimablement expédié la photographie d'une monnaie proposée en vente sur le site Delcampe, un écu d'or dit « au soleil » de Louis XIII frappé en 1643 à Lyon (D). Nous avons déjà repéré cette monnaie qui avait déjà été proposée en vente sur ebay à 1200 euros par chat-jord, (à Aguilcourt) lors d'une vente se terminant le 8 juin 2015 (flan voilé et rayures identiques). Cet écu est signalé mais non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Selon cet auteur, cette année-là, seuls 986 écus auraient été frappés à Lyon au nom de Louis XIII et 3 206 écus au nom de Louis XIV (écus non retrouvés dans les deux cas). D'après nos recherches inédites aux Archives nationales, ce sont 7 398 écus qui ont été frappés en 1643 à Lyon, pour un poids de 102 marcs 6/145. Pour cette production, 40 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent délivrées entre le 12 février et le 13 décembre 1643. Les archives signalent toutefois deux boîtes, l'une contenant 18 écus (environ 3.206 écus frappés) et l'autre 22 écus (environ 4 192 écus frappés). La rose à cinq pétales placée en début de légende du revers pourrait être un différent permettant de différencier les écus de la seconde boîte de ceux de la première, à moins que les deux boîtes différencient les écus au nom de Louis XIII de deux au nom de Louis XIV. Ce différent est absent de l'étude que nous avons publiée récemment avec Jacques Vigouroux et Fernand Arbez, « Les différents à la Monnaie de Lyon de 1610 à 1715 », *Cahiers Numismatiques*, n° 206, décembre 2015, p. 43-50.





LE DEMI-LOUIS D'OR DIT « AUX HUIT L ET AUX INSIGNES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1701 À CAEN (C)

Dans notre prochaine vente Live Auction - **MONNAIES MARS 2016** sera présenté un demi-louis d'or dit « aux huit L et aux insignes » de Louis XIV, frappé sur flan réformé en 1701 à Caen (C). Cette monnaie est totalement absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers et ne figure pas encore sur le site de Michel Héon et Jérôme Jambu consacré aux ateliers monétaires normands (<http://www.ateliersmonetairesnormands.org/>). D'après la remarquable thèse de Jérôme Jambu, sur les ateliers monétaires de Saint-Lô et de Caen, publiée en 2013 aux Presses Universitaires de Rennes sous le titre *Tant d'or que d'argent*, (en vente sur notre site, LT72, 25 euros), il est fait état d'une frappe d'espèces réformées en 1701 à Caen. 28 246 louis ont été frappés, chiffre comprenant des doubles louis, des louis et des demi-louis. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 30 délivrances entre le 23 novembre et le 31 décembre 1701.



LE LOUIS D'OR DIT « AUX LUNETTES » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1740 À GRENOBLE (Z)

Monsieur Pluskat nous a aimablement signalé une monnaie proposée en vente sur internet par R. Julien de Loches fin décembre 2015. Il s'agit d'un louis d'or dit « aux lunettes » de Louis XV frappé en 1740 à Grenoble (Z), signalé mais non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Un autre exemplaire, mieux conservé et frappé avec les mêmes carrés de droits et de revers, a été proposé dans l'une de nos ventes, *Cgb.fr, MONNAIES 58, n° 171*. D'après cet auteur, 1 092 exemplaires auraient été frappés au type dit « aux lunettes » et 2 499 exemplaires au type dit « au bandeau » (non retrouvé). D'après nos dépouillements inédits aux Archives Nationales, l'atelier de Grenoble a frappé en 1740, 3 967 louis pour un poids de 132 marcs 1 once 11 deniers 3 grains, et 9 exemplaires ont été mis en boîte. Il est possible que tous ces louis aient été frappés au seul type dit « aux lunettes » ; les archives ne signalant pas un changement de type en 1740, et le type dit « au bandeau » n'ayant pas été retrouvé. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 9 délivrances entre le 13 mars et le 9 décembre 1740.



LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1742 À RENNES (9)

Monsieur Gérard Pluskat nous a aimablement signalé une monnaie appartenant à Monsieur Dominique Dupont, non retrouvée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Il s'agit d'un dixième d'écu dit « au bandeau » de Louis XV frappé en 1742 à Rennes (9) et qui, selon cet auteur, aurait été frappé à 5 701 exemplaires. Ce chiffre est conforme à celui que nous avons trouvé sous la cote Z^{1b} 944 des Archives nationales. Ces monnaies ne furent mises en circulation que suite à une unique délivrance en date du 30 novembre 1742. Pour cette production, 68 marcs 5 onces 11 deniers 20 grains de métal ont été monnayés et 4 exemplaires mis en boîte.



LE CINQUIÈME D'ÉCU DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1758 À PERPIGNAN (Q)

Monsieur Rudy Coquet, membre du CND (Cercle Numismatique Dainvillois), nous a encore aimablement signalé une monnaie absente de différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers : un cinquième d'écu dit « au bandeau » de Louis XV, frappé en 1758 à Perpignan (Q). Cette monnaie est également absente de l'étude de Georges Belluteau et Pierre-Yves Melmoux, *Les monnaies frappées à Perpignan de 1711 à 1793, La Palloffe*, hors-série n° 1, 2012, p. 55. Les chiffres de frappe ou de mise en boîte des espèces d'argent ne sont pas connus pour l'atelier de Perpignan en 1758.



DE L'EMPIRE BYZANTIN

Ce n'est qu'en 1936 que la poste turque cesse définitivement d'acheminer les lettres portant la mention « Constantinople ». Constantin le Grand avait conçu cette « nouvelle Rome » comme une capitale idéale. Les grands hommes se sentent souvent une nécessité de construire des monuments, de fonder des villes comme des empires. Leur souci architectural, culturel, administratif cache relativement mal ce besoin de marquer le temps, l'histoire et la postérité.

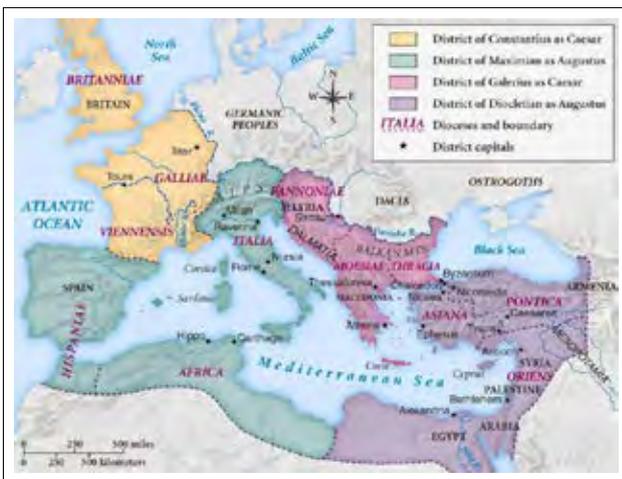


Reconstruction de Constantinople par Antoine Helbert.

<http://www.sparksineyes.com/lumiere-des-etoffes-byzantines/>

Constantinople, la *Nova Roma*, trouve son fondement dans l'Empire romain. Jamais, ni dans le temps, ni dans l'espace de l'empire, elle n'en a été exclue.

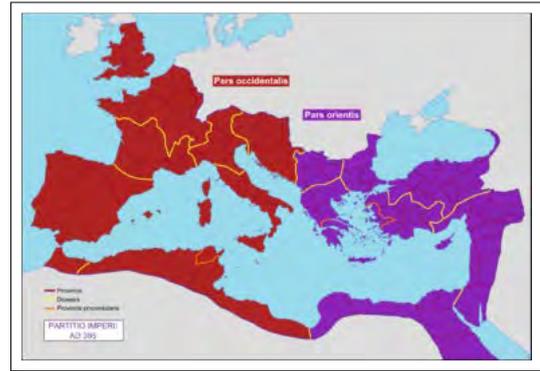
Après la mort de César, Rome avait été livrée à l'ambition d'hommes qui, au hasard des batailles, avaient réussi à établir leur hégémonie sur des territoires, divisant déjà, par ce fait, l'administration de la « chose publique ». Ainsi, en 39 BC, la paix de Misène attribuait l'Occident à Octavien, l'Orient à Antoine, l'Afrique à Lépide, les îles italiennes et le Péloponnèse à Sextus Pompée. À la fin du III^e siècle, Dioclétien subdivisait l'empire pour en faciliter l'administration. Mais l'Empire romain demeurait une unité que le monde concevait comme une seule entité.



Carte de l'Empire romain sous Dioclétien.

https://en.wikipedia.org/wiki/Diocletian#/media/File:Tetrarchy_map3.jpg

En 395, à la mort de Théodose, l'empire est encore une fois divisé. Les fils de l'empereur se partagent les territoires romains. Arcadius, de Constantinople régnera sur l'Empire romain en Orient. L'Occident étant attribué à Honorius.

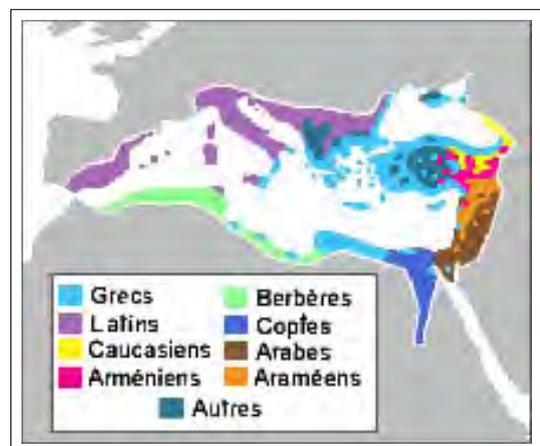


Carte de l'Empire à la mort de Théodose.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Division_de_l%27Empire_romain#/media/File:Partition_of_the_Roman_Empire_in_395_AD.png

Les citoyens de l'*Imperium Romanum Orientale* appelaient leur région : *Basileia tôn Rhōmaïōn*, c'est-à-dire l'Empire des Romains. Ils se considéraient et étaient « romains ». Les Perses, les Arabes, Les Bulgares, les Turcs les désignaient sous les termes de Rhomaïoi, de Romäi, de Roum, Romée, Rûm ou de Roumi. En Occident, la « Constantinopolitaine » évoquait la « Terre des Grecs ». Le terme de « Grec » n'aurait été employé à une époque que pour désigner les cultures et les cités grecques préchrétiennes et polythéistes. Pourtant, la langue, la culture, la liturgie de ces Romains étaient essentiellement grecques. Notons cependant que jusqu'à l'avènement d'Héraclius, ni le grec ancien, ni le grec médian, qui apparaît progressivement aux alentours du VII^e siècle, n'avaient remplacé le latin comme langue administrative. À Rome, en Italie, en Occident, tous les citoyens ne parlaient pas le latin et très peu pratiquaient un latin classique de beau niveau. Il était de bon ton dans les classes supérieures de pratiquer la langue grecque et d'afficher l'apprentissage de la culture des Hellènes. Ainsi, le grec était depuis longtemps devenu la « Lingua franca » de l'église, de la littérature et du commerce.

L'Empire romain, particulièrement en Orient, était une zone multi-ethnique hellénisée depuis des siècles et intégrée culturellement au monde grec. Les pôles majeurs en étaient : Constantinople, Alexandrie, Antioche, Éphèse, Nicée, Thessalonique et Trébizonde.

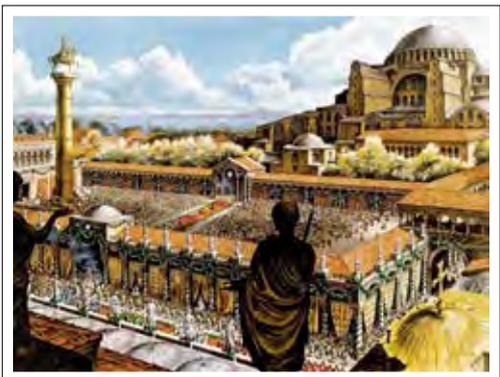


https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/39/ByzantEmpLang_VI_s.jpg/220px-ByzantEmpLang_VI_s.jpg

À Constantinople, les Romains n'ont aucune conscience d'une « division », et encore moins d'une « séparation ». Ces

LA FIN DE L'EMPIRE BYZANTIN

citoyens ne se considèrent certainement pas comme des « successeurs de l'Empire romain », mais bien comme étant l'Empire romain lui-même. Ils ont la conception d'un gouvernement collégial. Les mêmes lois ont cours dans les deux moitiés de l'empire. Elles sont en général promulguées conjointement par les deux empereurs et ce dans un contexte où l'empereur d'une partie ratifie l'intronisation d'un successeur dans l'autre partie. Ces Romains considèrent tous les autres États comme subordonnés à l'Empire universel, amenant certains empereurs à une ambition de suprématie sur tous les États chrétiens du Moyen Âge.



<https://s3.amazonaws.com/juicyecumenism/wp-content/uploads/Byzantine-Constantinople.jpg>

Depuis Nerva, les empereurs de Rome n'étaient même plus italiens. Les empereurs à Constantinople ne le seront pas davantage. Romulus Augustus, fils de Flavius Oreste, lui-même fils de Tatulus, était un Germain originaire de la région du Danube. Oreste avait été un officier d'Attila, Odoacre, qui déposa Romulus « Augustule », était un soldat romain d'origine skyre. Il gouvernera puis régna sur l'Italie avec l'agrément du sénat de Rome au nom de l'empereur, à qui il demanda d'être reconnu comme patrice, comme Oreste l'avait été avant lui. Plus tard, Théodoric et ses Ostrogoths déferont Odoacre avec la bénédiction de Constantinople.

Skires, Huns, Ruges, Goths, Ostrogoths, Turcilingues, Hérules gouvernent des régions, Rome et l'Italie avec la permission de l'empereur à Constantinople. Patrice, roi ou magister reçoivent leur légitimité de l'empereur des Romains qui leur concède l'autorité sur les territoires romains en Occident. Passent le temps, les saisons et les moissons ; vivent les gens en Orient comme en Occident, comme si de rien n'était, donnant l'illusion d'une continuité et de la permanence de l'autorité. Perpétuation d'un même monde... Mais en avait-il déjà été autrement ?

Les réformes de Dioclétien et de Constantin avaient prodigué à l'empereur une conception monarchique. Constantin y avait adjoint une légitimité religieuse ; l'empereur devenant l'élu de Dieu. Le titre d'Imperator Caesar sera, encore, normalement, conféré par le peuple, l'armée et le sénat jusqu'à ce que Héraclius lui préfère le titre de basileus.

Ces Romains vont développer une culture, une science, des techniques, une architecture, une éducation (la paideia), un art, d'essence gréco-romaine et d'inspiration chrétienne. Ils vont intégrer l'évolution scientifique des Arabes et des Perses, devenant des experts en astronomie, en mathématiques et en médecine. La conservation, la traduction, la transmission des œuvres de l'antiquité ; l'apport à la philosophie, à la peinture,

à la musique, à la cuisine, contribueront à faire le lit de ce qui s'exportera sous l'appellation de renaissance italienne.



<http://pandoxeio.com/2012/04/12/merrill/>

L'armée en Orient, dans son principe, est une armée romaine classique, divisée en deux corps. L'un, mobile, est chargé des expéditions aux divers confins de l'empire (comitatenses), tandis que l'autre, basé sur les limes, doit défendre les frontières (limitanei). Aux premiers temps, quatre commandements frontaliers sont distingués : celui du Danube, celui de Mésopotamie et d'Arménie face aux Sassanides, celui de Palestine et de Syrie face aux tribus arabes et celui d'Égypte devant défendre la vallée du Nil. Pour asseoir leur domination sur la région, ils mettent sur pied une armée et une marine permanentes puissantes qui assureront leur hégémonie sur mer et sur terre jusqu'au XIII^e siècle. En mille ans, bien sûr, l'organisation militaire de l'empire va connaître de nombreuses modifications et bien des aléas. La perte de ressources financières, de capacités, la désorganisation du commandement, la supériorité militaire des ennemis, finiront de consumer ce qui fut la fierté de Rome...

L'activité économique de l'Empire romain en Orient sera, un temps, la plus prospère en Europe et en Méditerranée. Le commerce est un des fondements de l'empire. Constantinople est un centre cardinal dans un réseau commercial qui s'étend à travers presque toute l'Eurasie et l'Afrique du Nord, en particulier en tant que relais de première importance de la route de la soie. Le textile aurait été la plus importante des marchandises d'exportation. L'État contrôlait sévèrement tant le commerce intérieur qu'extérieur. Il tenait le monopole sur la frappe de la monnaie. Le gouvernement romain exerçait un contrôle formel sur les taux d'intérêt et régissait l'activité de toute la société. L'empereur et ses fonctionnaires intervenaient pendant les crises pour garantir l'approvisionnement de la capitale et limiter le prix des céréales. Le gouvernement recueillait une part des surplus à travers les taxes et les impôts et la remettait en circulation, par la redistribution, dans les salaires des fonctionnaires de l'État, ou dans l'investissement pour les travaux publics. Il est évident que cette description idyllique fit son temps...

J'ai été interpellé, dans notre contexte économique, par la réforme des finances entreprise par l'empereur Nicéphore I^{er} au début du IX^e siècle. Ce grand homme supprime les exemptions d'impôts, il restreint les prêts aux commerçants et aux armateurs. Il impose les propriétaires et taxe les héritages. Ces mesures auraient permis d'assainir les finances de l'Empire... Ce grand homme, qui rejeta les prétentions impériales de Charlemagne, connu de nombreuses défaites militaires. En

DE L'EMPIRE BYZANTIN

811, il est vaincu et tué par les Bulgares. Le chef de ces « gens », le khan Kroum, eut l'idée de couper la tête du grand homme qui s'en trouva réduit et de s'en faire, avec le crâne, une coupe à boire...

Les vieilles institutions romaines vont évoluer vers une nouvelle division standard de l'empire, la réforme thématique. Les thèmes sont de simples subdivisions militaires dirigées par un stratège qui finit par gagner des prérogatives civiles, ce qui met fin à la division romaine classique entre autorités civiles et militaires.

L'Église romaine d'Orient, l'Église chrétienne universelle, va établir certains dogmes du christianisme. L'Empire romain en Orient est chrétien. Après le schisme de l'Église de Rome de 1054, Constantinople conserve la théologie et le droit canon et devient l'Église des sept conciles (par contraste avec l'Église romaine qui, elle, organise 14 conciles de plus, soit 21 au total), mieux connue sous l'appellation d'Église orthodoxe.



<http://www.yeniemlak.com/galeri/eski-istanbuldan-daha-once-gormedigimiz-kareler>

En 395, le système monétaire est celui établi par Constantin au début du IV^e siècle. Il se fonde sur un monnayage d'or, d'argent et de bronze. Pour l'or, le solidus, investi des notions de solidité et de stabilité, est frappé au 1/72 de la livre d'or pur soit 4,5g. Des sous-multiples du solidus sont émis : le semmissis soit un demi-solidus, le tremmissis ou triens, soit un tiers de solidus.



CONSTANTI-NVS MAX AVG, buste à droite. VICTORIA CO-NSTANTINI AVG/ -|-// TSE . Victoria (la Victoire) drapée marchant à gauche, tenant un trophée de la main droite et une palme de la main gauche.
http://www.cgb.fr/constantin-ier-le-grand-solidus,brm_361614,a.html

Les monnaies d'argent sont essentiellement la siliqua et le miliarensis. Une siliqua vaut 1/6 de scrupule soit une masse de 0,19 grammes d'or. En théorie, la siliqua a la masse en or d'une siliqua, d'où son appellation. Donc 0,19 g d'or selon un rapport or/argent de 1/14 vaut 14 x 0,19 soit 2,66 grammes d'argent, la masse théorique d'une siliqua qui sera réduite dans le temps... Il faut 24 siliques pour un solidus. La siliqua est aussi une mesure de masse de l'époque romaine, elle désigne le fruit du caroubier (*Ceratonia siliqua*) dont les grains servent à peser des faibles masses. Le nom grec de la siliqua est « keration » (pl. keratia) qui sera à l'origine du mot carat.

Mais attention, ceci n'est que de la théorie... Il faut persévérer et, sans scrupules, compter les siliques théoriques, monétaires

et pondérales... (pff !). Donc nous venons de voir comment nous arrivons dans la littérature à une masse théorique de ± 2,7 g. Mais en fait, à l'origine, sous Constantin I^{er}, la siliqua est émise avec une masse de 1/96 de livre qui est à cette époque précise, de 322,56 grammes exactement. Donc en 326 AD, une siliqua a une masse de 3,36 grammes. En 355, Constance II allège la siliqua qui passe au 1/144 de la livre et donc qui ne pèse plus que 2,24 grammes. Voilà, c'est « Byzantin »... Mais le fait est qu'il n'existe pas de siliqua à 2,7 g dans le monnayage de Constantin le Grand et c'est bien à ce travail que revient le mérite de mettre à jour d'autres vérités encore...

Le miliarensis (1/72 de livre) a, quant à lui, une masse de 4,48 grammes et vaut 1/18 de solidus. Le miliarensis émis à l'époque de Constantin I et jusqu'à Théodose II est toujours une monnaie rare, voire rarissime (à ne pas confondre avec le miliaresion émis par les empereurs byzantins à partir de 730/740 qui, lui, est une monnaie courante).

1 livre = 12 onces = 72 solidi = 288 scrupules = 1,728 carats = 322,56 grammes.

1 once = 6 solidi = 24 scrupules = 144 carats = 27 grammes.

1 solidus = 4 scrupules = 24 carats = 4,5 grammes.
--

1 scrupule = 1 gramma = 6 carats = 1,14 grammes.
--

1 carat = 1 siliqua = 0,19 grammes.

Tableau que j'ai piqué à Michel Moreaux sans scrupules...

Selon les travaux du professeur Moreaux, le follis de bronze deviendrait le centenionalis en 318. À partir de 393, on ne parle plus que de nummus. Le follis, selon certains, aurait donné en arabe le fals et le fils (pluriel fulūs) qui serait à l'origine du « flouze » argotique. Notons qu'à l'époque d'Arcadius un solidus vaudra 8400 nummi et 14 400 au V^e siècle sous Léon I^{er}. Les nummi ne sont plus que des petites pièces de 0,5 grammes. À cette époque, les transactions, même de faible importance, nécessitaient un grand nombre de monnaies, ce qui était très peu pratique.

Après Constantin, la puissance économique et l'influence des Romains sont encore telles que le monnayage de Rome, soit essentiellement le solidus d'or, puis le nomisma, resteront les devises de référence dans le bassin méditerranéen jusqu'au XI^e siècle. Le monnayage romain consistait principalement en deux types de pièces qui s'inscrivaient dans les conventions romaines du IV^e siècle : le solidus qui va devenir le nomisma et une variété de pièces de bronze, follis ou nummus. Sur l'avvers de la pièce d'or, l'empereur va tendre à être représenté de face plutôt que de profil, et sur le revers, généralement un symbole chrétien tel qu'une croix, une allégorie de la Victoire, ou un ange (les deux derniers tendant à se confondre).



Solidus de Léon I Ø 19,5 mm AVERS : D N LEO PE-RPET AVG . Buste diadémé, casqué et cuirassé de Léon I^{er} de face, tenant de la main droite la haste qui repose sur l'épaule et de la gauche, un bouclier orné d'un cavalier chargeant à droite (N^a) ; diadème perlé. REVERS : VICTORIA-AVGGG(théta)/ -|-// CONOR . Victoria (la Victoire) drapée, debout à gauche, tenant une longue croix ; dans le champ à droite, une étoile à huit rais. RIC. 605-RC. 4333.

http://www.cgb.fr/leon-ier-solidus,brm_346484,a.html

Sous Justinien II, les pièces d'or portent un buste du Christ sur l'avvers, et un demi-portrait ou un portrait entier de l'empereur sur le revers.



Solidus de Justinien II, Constantinople Ø 20 mm 685-695 Droit/ Ihs CRISTOS REX—RESNANTTUM, Christ de face, avec pallium et colobium, Revers/ D IUSTINI—ANU—S SERV ChRISTI, Justinien debout portant couronne et loros, tenant Akakia et croix ; marque d'atelier CONOPA. Sear 1249. Avec l'aimable autorisation de Classical Numismatic Group, Inc. http://www.wildwinds.com/coins/byz/justinian_II/r.html

Ce style restera pratiquement la norme jusqu'aux derniers temps de l'empire. Le monnayage musulman s'inspirera très largement du monnayage des Romains, tant sur la masse que sur le style, en remplaçant les symboles chrétiens par leurs équivalents islamiques, sans portrait et sans représentations. Ce style fut adopté sur pratiquement toutes les pièces musulmanes jusqu'à l'époque moderne. Les souverains européens suivirent une version simplifiée du modèle romain, avec leur portrait de face.

En 498, Anastase, dans le cadre de sa réforme monétaire, émet des nouvelles pièces de bronze en tant que multiples du nummus : 40 nummi correspondant à un follis (8,5 g), 20 nummi (un demi Follis), 10 nummi, 5 nummi. Sur l'avvers de ces monnaies était représenté l'empereur avec un portrait très stylisé tandis que le revers indiquait la valeur de la pièce selon la numération grecque (M=40, K=20, I=10, E=5).



Follis 512-518 Cu 34,5 mm Ø masse 16,49 g Titulature avers : D N ANASTA-SIVS PP AVG.

Description avers : Buste diadémé, drapé et cuirassé d'Anastase à droite vu de trois quarts en avant, le buste timbré d'une étoile à huit branches.

Traduction avers : « Dominus Noster Anastasius Perpetuus Augustus », (Notre seigneur Anastase perpétuel auguste). Titulature revers : E// CON.

Description revers : M entre deux étoiles à six branches, surmonté d'une croisettes. http://www.cgb.fr/anastase-follis,bby_218289,a.html. Avec l'aimable autorisation de Cgb.fr

Valentinien III avait été le dernier empereur à émettre des siliques. Des pièces d'argent furent émises, constamment dévaluées, impopulaires ; le monnayage d'argent devait se raréfier, pour des raisons qui nous échappent. La silique, l'hexagramme (six gramma) (6,84 g), le miliarsis rarissime (4,5 g) disparurent dans le système monétaire, les transactions ordinaires étant le plus souvent honorées avec les monnaies de bronze. Monsieur Moreaux me fait cependant remarquer que le miliarsis d'argent (entre 7,5 g et 8,5 g valant 1000 Nummi) fut couramment émis et utilisé de 730 à 1080. Un monnayage d'argent reprendra une certaine prépondérance au XIV^e siècle. Après le règne de Jean VI (1347-1353), l'empire n'émettrait plus aucune monnaie en or, le système monétaire reposant à ce moment sur un monnayage d'argent et de bronze.

LA FIN DE L'EMPIRE BYZANTIN



Hexagramme en argent de Constans II (641-668), 6,55 g. Ø 21 mm Constantinople. Droit/ dN CONSTANTINUS PP AV, buste de l'Empereur de face portant couronne et chlamyde, tenant croix et globe Revers / dEUS ADIUTA ROMA•NIS, croix sur globe, trois marches. DOC II 48; MIB III 142; SB 989. Avec l'aimable autorisation de Harlan J. Berk et de Freeman & Sear. http://www.wildwinds.com/coins/byz/constans_II/i.html



Miliaresion d'argent. Constantinople. Michael III, Théodora et Thekla. (842-867). Droit / IhsUS XRISTUS NICA, croix sur trois marche Revers/ + MIXA HL QEODORA S QECLA ET Q' bASILIS RO MAION en 5 lignes. DO 5. SB 1690. http://www.wildwinds.com/coins/byz/michael_III/r.html. Avec l'aimable autorisation de Harlan J. Berk et de Freeman & Sear.

Au X^e siècle, peut-être pour faciliter les échanges commerciaux, une monnaie en or, plus légère, fut émise parallèlement au Nomisma de masse normale (4,5 g). Le degré d'or fin contenu dans ces deux monnaies était maintenu. Cette nouvelle monnaie, qui pesait seulement 11/12^e d'un nomisma, soit 4,1 grammes, fut baptisée tetarteron tandis que le nomisma de masse complète fut appelé histamenon. Ce dernier, par rapport à l'ancien solidus, était plus large, plus fin et va devenir progressivement concave entre le XI^e et le XII^e siècle, ce qui va lui valoir l'appellation de scyphate.



Constantine IX Monomachus, 1042-1055. Tetarteron (Or, Ø17mm, masse 4,08 g), Constantinople. Droit/+IhC XIC RCX RCGNANTI hm buste de face du Christ pantocrator. Rev. +CōnSTANt bASILEuS RM Buste couronné de l'Empereur. DOC 5b.1. Avec l'aimable autorisation de Nomos. <http://www.nomosag.com/default.aspx?page=ucAuctionDetails&uctionid=9&id=334>

À ce stade, comme beaucoup avant moi, j'ai été intrigué par ces monnaies dites « scyphates ». Cette dénomination trouve son origine dans la parole grecque « skyphos » qui signifie « coupe ». L'allusion à la forme concave, en cupule explique l'appellation mais pas la raison de cette particularité, unique en numismatique. Je me souviens tout de même avoir vu des statères gaulois qui avaient cette forme (*Regenbogenschüsselchen*), des monnaies arabiques ou encore certaines monnaies de l'Empire Kouchan...

Certains ont émis l'hypothèse que ces monnaies étaient plus faciles à fabriquer, à empiler et à compter. Grierson attribuerait l'apparition de cette forme à un défaut de frappe. Madame Morrisson voit dans cette forme une marque de conformité. D'autres pensent qu'elles étaient plus solides et plus difficiles à plier ou à rogner ; l'impression du métal se faisant au centre, le bord du flan apparaîtrait plus régulier. Certains ont imaginé que ces monnaies étaient mieux adaptées pour jouer au « tsikaki », sorte de jeu de puces... J'ai aimé cette idée venue d'outre-manche, selon laquelle cette forme donne

DE L'EMPIRE BYZANTIN

rait une plus jolie sonorité aux pièces, notamment quand elles s'entrechoquent dans une bourse...

Mike Markowitz nous rapporte que l'or étant plus dense que l'argent, si dans une monnaie on remplace une quantité d'or par de l'argent, pour garder à cette monnaie une même masse, alors le volume du métal utilisé va augmenter. Pour un même diamètre, la monnaie devient plus épaisse ou pour une même épaisseur, le diamètre doit augmenter. Si on admet qu'un alliage d'or et d'argent, connu sous la dénomination d'électrum, est moins résistant que de l'or pur ; étant entendu que, notamment sous Constantin IX en 1045, moment où la concavité des monnaies semble effective, l'histamenon, qui a maintenant un diamètre de 28 mm, n'est plus en or pur à 24 carats mais en électrum à 20 carats, alors, on pourrait imaginer que des mesures auraient pu être prises pour compenser « une éventuelle fragilité » de ce monnayage... En d'autres lieux et en d'autres temps des monnaies similaires ont été émises sans que ce principe « cupuliforme » ne soit appliqué.

Pierre-Yves Lathoumetie expliquait en 1976 que la forme concave n'améliorait pas la solidité des monnaies. En théorie, les calculs de mécanique rationnelle appliqués à un solide montrent qu'une feuille métallique mince en calotte sphérique est moins résistante qu'en surface circulaire plane. Théoriquement, il semblerait qu'une pièce en calotte résiste un peu mieux qu'une plane à la torsion et au pliage, mais beaucoup moins à la déchirure, à l'écrasement, ou au cisailage de sa bordure. Monsieur Lathoumetie faisait remarquer que l'usure au sommet de la convexité de la gravure était 6,2832 fois plus rapide. Il battait en brèche l'idée que la fabrication de ce monnayage était plus commode. Il me semble évident qu'il est plus facile de réaliser un dessin ou une gravure sur une surface plane que sur une bosse sphérique, à plus forte raison, à l'intérieur d'une concavité de faible diamètre. Quant à la maniabilité de ce numéraire, il n'est pas plus commode de faire tenir ces pièces en tas que d'autres, ni même de les saisir, quand elles n'ont pas la concavité tournée vers le haut. Si ce monnayage n'était pas plus pratique, il n'était pas non plus davantage résistant, mais ça, les Romains le savaient-ils ?

Marc Labouret, dans un bulletin de *la Société Française de Numismatique*, émet une hypothèse qui mérite qu'on s'y attarde. Il note que les « scyphates » présentent toujours le droit du côté convexe. Il inscrit ce monnayage dans une période et essaye d'établir un rapport entre les particularités de ce monde et son monnayage. Au XI^e siècle, dans cette partie du monde où tout prend sens par l'interprétation théologique, de la politique à l'économie, les monnaies scyphates s'inscrivent dans un système cohérent d'idées et de significations. Marc Labouret avance que ces monnaies participent à cette symbolique par leur forme, les images qu'elles portent, et leur matière. Il souligne en premier lieu l'analogie entre leur forme et celle des coupoles des églises. La coupole est le lieu de la représentation du Christ. Il aurait été établi que ce serait à la fin du IX^e siècle que la représentation du Christ aurait quitté l'abside des églises romaines de Constantinople pour monter dans la coupole, parce que cet emplacement aurait correspondu au « ciel ». Marc Labouret nous fait remarquer la coïn-

cidence parfaite dans le temps entre l'apparition du Christ sur les coupoles et sur les monnaies dites « scyphates ». Les monnaies seraient des icônes miniatures.



Le Christ apparaît dans la lumière divine symbolisée par l'or, dans les coupoles, sur les icônes et sur les monnaies. Le caractère sacré du métal le plus noble et le moins corrompible est universel. On peut entendre que, dans ce processus d'idées, l'émission de ce type de monnaies affecte d'abord la monnaie la plus importante, en ce temps, l'histamenon.

La représentation du Christ apparaît sur le côté convexe des monnaies scyphates et sur le côté concave des coupoles. La face concave représente l'empereur. La toute-puissance du basileus procède directement de celle du fils de Dieu, selon la doctrine élaborée par Constantin et Eusèbe de Césarée pour christianiser le culte impérial romain. La monnaie a un haut et un bas. Le Christ est évidemment du côté du ciel, et l'empereur le représente sous la coupole. Le personnage du revers gouverne au nom de celui ou ceux du droit.

Au fil des siècles, la forme concave est conservée à travers toutes les vicissitudes politiques et économiques, s'appliquant également aux autres alliages métalliques. La monnaie participe ainsi de la symbolique de l'État et de sa propagande. Marc Labouret estime que le mot scyphate est joli mais impropre, que les mots concave ou convexe ne rendent pas compte de la totalité de ces monnaies, que cupule semble aussi bien réducteur ; que coupe (en anglais cup coin) crée un rapprochement inopportun avec un tout autre objet. J'estime que si l'usage de « scyphate » est une erreur qui provient de « trachy » peu appuyé, l'appellation de « concave » est incorrecte puisqu'elle est tout aussi « convexe »... Notre ami propose alors avec raison de les appeler monnaies « en coupole ».

Notons, qu'aux environs de 1024, avant l'émission officielle (estimée à ± 1045) des monnaies « en coupole », dans le sud de l'Italie, certaines monnaies seraient déjà dites scyphates ou « scifati ». Grierson fait allusion à des histamina de Basile II. À cette époque, les monnaies n'ont pas encore cette forme de coupole. Certains pensent qu'en fait la dénomination proviendrait de paroles arabes telles que *shuffi*, *shiffi* ou encore *shafah*, paroles à mettre en rapport avec le bord large, « bien apparent », de l'Histamenon.



Histamenon de Basile II Ø25 mm 4,4 g. Avec l'aimable autorisation de Classical Numismatic Group, Inc. http://www.wildwinds.com/coins/byz/basil_II/sb1800.jpg

Le solidus ou nomisma resta un standard du commerce international (on en a retrouvé en Scandinavie et même en Chine) avec un titre variant entre 955/1000^e et 980/1000^e jusqu'au XI^e siècle. Après il fut déprécié sous plusieurs empereurs successifs, jusqu'à ne plus contenir que 15 % d'or.

À la fin du XI^e siècle, les Romains tentèrent à nouveau de produire une monnaie d'or de meilleure qualité ; ce fut l'hyperpyron, ou hyperpère, monnaie de 4,5 grammes d'or, à 20,5 carats qui devait remplacer un Histamenon Nomisma fort déprécié.



Manuel I. 1143-1180 AD. AV Hyperpyron 4,11 gm. 31 mm Constantinople. droit/+KE ROHQEI, IC-XC buste du Christ Revers/ / MA-NOVHL-DEC-PO-TH TW-POR-FV-POG-NH-T l'empereur portant couronne et chlamyde DOC IV 1e; SB 1956. Avec l'aimable autorisation de Classical Numismatic Group, Inc. http://www.wildwinds.com/coins/byz/manuel_I/t.html

À la fin de l'empire, la plupart des pièces en circulation étaient vénitiennes ou italiennes, preuve peut-être d'une certaine dépendance des Romains vis-à-vis de leurs anciens vassaux. Notons cependant qu'un des trésors retrouvés à Thessalonique compte plus de 1000 miliaria d'Andronic II et Michel IX. Le monnayage romain, au moins au XIV^e siècle, même s'il copie le monnayage italien, existe encore...

Quel aura été le destin de ces Romains ?

L'histoire leur accorde trois périodes majeures. D'abord, celle du IV^e siècle au VII^e siècle qui conserve les caractéristiques classiques de Rome. Puis une période dite de transition du VII^e siècle au XII^e siècle, enfin, du XIII^e siècle au XV^e siècle, une période dite tardive, pendant laquelle l'Empire romain en Orient est réduit au rang de puissance régionale mineure avant de disparaître dans une lente agonie.

À la fin du IV^e siècle, L'Empire romain, dans sa *pars orientalis*, subit les assauts des Wisigoths et des Ostrogoths. Sous le règne de Théodose I^{er}, en 378, à la bataille d'Andrinople, les Goths infligent une cuisante défaite à l'armée romaine. Dès le début du V^e siècle, cette armée devra repousser les attaques du nouvel Empire perse des Sassanides. À la même période, en Occident, les Romains croulent littéralement sous le poids des invasions germaniques. Rome est prise par les Vandales en 410. Constantinople l'assiste militairement, mais sans grands succès... Pendant que Rome s'effondre, l'Empire romain, en Orient, connaît une période de prospérité économique. Sous le règne de Théodose II, la superficie de la ville s'agrandit, une nouvelle enceinte est érigée et un code juridique dit de

LA FIN DE L'EMPIRE BYZANTIN

« Théodose » est publié. En théorie, il est destiné à être appliqué dans tout l'empire.

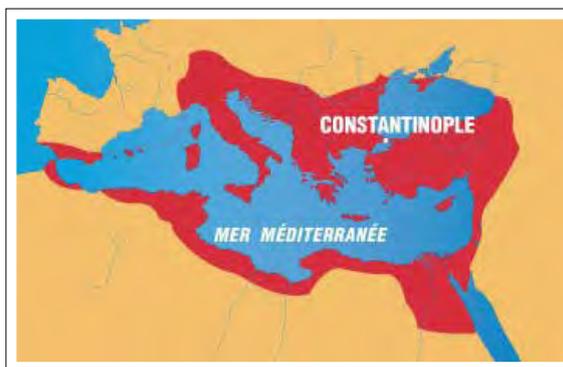


Solidus de Théodose.

http://www.cgb.fr/theodosie-ii-solidus,brm_339861,a.html

À la fin du V^e siècle, Rome subit le fléau de Dieu. La ville éternelle finit de consumer son aura et son hégémonie. Un chef germain dépose un autre germain, le dernier empereur en Occident. En 476, il ne se passe rien... la force en Occident et son autorité reconnaissent l'Empereur romain comme leur seigneur en titre.

Au VI^e siècle, l'empereur Anastase réorganise la perception de l'impôt. Le commerce, l'artisanat, l'activité économique, connaissent un essor tel que la puissance financière de l'empire se renforce.



L'Empire romain sous le règne de Justinien.

http://www.herodote.net/330_a_717-synthese-32.php

Sous le règne de Justinien, l'empire réintègre militairement, sous son administration directe, l'Italie, l'Afrique du Nord et la Bétique. C'est encore sous l'égide de ce grand Empereur romain que sera élaborée la codification du droit romain et l'édification de l'ultime grande construction de l'antiquité, la basilique Sainte-Sophie.



Solidus de Justinien II

http://www.cgb.fr/justinien-ier-solidus,bby_368551,a.html

Les successeurs de Justinien devront repousser les incursions de nombreux peuples, ils combattront les Avars, les Lombards, les Slaves, les Bulgares, les Perses. Ils perdront l'Italie et de nombreux territoires. Ces guerres incessantes et la défense des frontières mobilisent toutes les ressources et tous les moyens. Dans ce contexte où le commerce devient difficile, de défaites en concessions, la situation financière devient précaire. Les empereurs se succèdent, trucidés, assassinés, renversés, dans un État en proie à la guerre civile, à l'instabilité, et à la désorganisation. L'Empire romain, affaibli militairement, politiquement et financièrement, devient vulnérable.

DE L'EMPIRE BYZANTIN

Au VII^e siècle, l'invasion des Balkans par les Slaves contribue à couper les relations entre l'Occident latin et l'Orient grec, accroissant l'hellénisation de l'empire. À la même période, les Arabes sous la bannière de l'Islam se lancent à la conquête du monde, en l'occurrence romain... En quelques années, les Romains perdent leur suprématie sur la mer. L'empire perdra Jérusalem, puis l'Égypte ; au VIII^e siècle, la Corse, la Sardaigne, Ravenne ne sont plus sous le contrôle de l'empire.

Au IX^e siècle, si la Sicile est perdue, en revanche l'empire connaît en Orient quelques victoires et repousse ses frontières, défaisant une armée arabe divisée, en déclin. Au début du XI^e siècle, les Bulgares sont vaincus, la frontière de l'Empire romain retrouve le Danube. Sous le règne de Basile II, l'Empire romain en Orient retrouve de son lustre. Pourtant, ce siècle verra la rupture avec la papauté, les premiers assauts en Occident d'un peuple venu du Nord, les Normands, et en Orient, un nouveau fléau, les Turcs qui lancent leurs premiers raids.

Le XI^e siècle, qui s'annonçait sous de si bons augures, se termine dans le chaos des crises de successions, des révoltes et de la guerre civile. L'Empire romain en Orient décline jusqu'en 1204. Le 12 avril, Constantinople est mise à sac par les chevaliers italiens, français et allemands de la quatrième croisade. Les Vénitiens prétendaient en finir avec l'anarchie qui régnait à la tête de l'Empire romain en Orient. En fait, Constantinople compromettrait leur activité économique. Les agents de l'empereur exigeaient des droits de douane aux commerçants vénitiens sur des biens qui n'appartenaient alors plus à l'empire... La destruction brutale de l'autorité en Orient concédait à Venise des ports importants, des îles, une franchise commerciale dans tout l'empire et le monopole de l'élection du patriarche, c'est-à-dire l'indépendance. Les croisés démonteront l'administration moderne de l'empire qu'ils remplaceront par une mosaïque de principautés féodales. La cité fondée par Constantin devient la capitale de l'Empire latin de Constantinople. L'Empire romain en Orient n'est plus...

Constantinople était une ville magnifique, une des plus belles de son temps, peut-être la plus belle. Ses églises, ses palais, ses richesses, conféraient à ces lieux une splendeur défendue par des hautes murailles et par près de 500 000 habitants. Pendant trois jours, Constantinople fut mise à feu et à sang. Les croisés massacrèrent la population, s'emparèrent des trésors, saccagèrent les temples et les monuments. L'autel de l'église Sainte-Sophie fut brisé, les trésors du patriarche pillés, les tombes des empereurs ouvertes, les reliques volées. Les Romains haïssaient ces barbares puants, sales, ignares, ces traîtres qui souillaient leur monde. Ils reprirent leur souveraineté en 1261. L'Empire romain, considérablement affaibli, n'est plus la grande puissance d'autrefois. Michel VIII parvient à préserver les frontières de l'empire et à empêcher la formation d'une nouvelle croisade occidentale contre son monde.



Michel VIII Paléologue (1261-1282), Ø 26 mm HYPERPERE, Constantinople Droit/ la vierge orante dans les murs d'enceinte de Constantinople. Revers/ l'empereur, soutenu par Saint-Michel, agenouillé devant le Christ, tenant les évangiles Sear 2242 var. Delcampe.

L'Empire romain, privé des voies commerciales qui avaient fait sa prospérité, incapable d'assumer militairement la défense de ses frontières, d'assurer l'ordre intérieur, n'ayant plus la suprématie maritime, se réduit comme une peau de chagrin. Il ne récupère pas le contrôle des forces économiques externes et internes. Progressivement, il perd aussi son influence sur les règles de commerce et les mécanismes de prix, ainsi que son contrôle sur l'écoulement des métaux précieux et, selon certains historiens, sur la frappe de la monnaie. Dans les républiques italiennes de Venise et de Gênes et les Turcs vont grignoter les dernières ressources commerciales, le territoire, et ce qu'il reste de l'hégémonie de l'Empire romain.

Il ne faut que quelques années pour que les possessions de l'Empire romain se réduisent à sa capitale. Les empereurs, désormais vassaux de l'Empire ottoman, appellent l'Occident à leur secours. Bayezid I^{er} finira par mettre le siège devant Constantinople en 1394. Manuel II Paléologue parcourt l'Europe et implore son intervention militaire. Une armée occidentale est vaincue à Nicopolis en 1396 et seule la victoire d'Ankara de Tamerlan sur les Ottomans en 1402 sauve l'Empire romain. Jean VIII Paléologue demandera encore le soutien de l'Occident et l'armée mobilisée, portée au secours de Constantinople, sera défaite à Varna en 1444. L'accession au pouvoir de Mehmed II en 1451 scelle le sort de l'empire. Le nouveau sultan se veut maître de Constantinople. En avril 1453, avec une armée de 80 000 hommes, une puissante marine, une forte artillerie, il assiège la « *nova Roma* ». Constantin le Onzième et 7 000 défenseurs, dont 2 000 Italiens, résistent près de deux mois.



Constantin XI Paléologue (AD 1448-1453). stavraton d'Argent (6,62 gm). Ø 23 mm Constantinople. Droit/ IC - XC, buste du Christ de face Revers/ KWNCCTATINOC DECPOTH CO PALEOLOG, QYXAPOTH BACILYC POMEON Constantin XI de face couronné DO 1787. Bendall 91. Avec l'aimable autorisation de Freeman & Sear. http://www.wildwinds.com/coins/byz/constantine_XI/t.html

Le 29 mai 1453, l'VRBS tombe. Quelques réduits romains subsisteront encore quelques années, à l'image du despotat de Morée qui tombe en 1460, de l'Empire de Trébizonde pris un an plus tard. La principauté de Théodoros en Crimée disparaît en 1475. L'Empire Romain en Orient a existé.

Ils étaient chrétiens. Ils emploieront une bureaucratie strictement organisée, ils disposeront d'un appareil administratif efficace et d'une gestion sérieuse des finances. Leur armée et leur flotte puissante seront le « bouclier » de l'Europe, d'abord face aux Perses et aux peuples des steppes, puis face à l'expansion de l'Islam. Leur puissance économique, leur influence, sont telles que leur monnaie restera la devise de référence dans le bassin méditerranéen et au-delà, jusqu'au XI^e siècle. En ces terres, il existe encore, sans commune mesure avec l'Europe, au même moment, une culture prestigieuse, des aqueducs, des égouts, des thermes, des bains et des citoyens encore in-

LA FIN DE L'EMPIRE BYZANTIN

vestis de la puissance universelle, ils étaient romains en leur empire...

L'Empire byzantin n'a jamais existé. Cette appellation exonyme, erronée, apparaît pour la première fois en 1557, sous la plume de l'historien allemand, **Hieronymus Wolf** dans son *Corpus Byzantinae Historiae*. Rappelons à cet égard que l'exonymie est le fait qu'un groupe de personnes dénomme un autre groupe de personnes par un nom distinct du nom régulier employé par l'autre groupe pour se désigner lui-même. Concevons encore que les dénominations d'Empire d'« Orient » ou d'« Occident » sont également des néologismes, puisqu'à l'époque, aux yeux de ses citoyens et de leurs contemporains, il n'existe qu'un seul empire, sous l'autorité de deux empereurs, puis d'un seul.



Jérôme Wolf constitue un premier *Corpus Byzantinae Historiae* qui sera édité en 1557... Il n'est certainement pas dans mes intentions de produire un travail complet sur l'histoire de l'Empire romain entre 476 et 1453 de notre ère. Je ne pourrais tenir une pareille prétention. Mon maître, le professeur Michel Moreaux, ou mon ami, Guy Gilson, entre autres, seraient de bien meilleures références. Je souhaitais seulement attirer un peu de lumière sur une « histoire » peu ou mal connue.

Les hommes écrivent leur histoire, même s'ils ne savent pas l'histoire qu'ils écrivent.
Raymond Aron

Agostino SFERRAZZA
A Michel Moreaux



RÉFÉRENCES :

- Wikipédia
- Cgb.fr
- Wildwinds
- Delcampe
- Harlan J. Berk
- Freeman and sear
- Nomos
- CNG Coins
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Empire_byzantin
- https://www.academia.edu/3263487/Constantin_biographie_et_monnayage
- https://www.academia.edu/3455689/Why_Did_Byzantine_Coinage_Become_Cup-Shaped_in_the_11th_Century
- <http://www.sparksineyes.com/lumiere-des-etoffes-byzantines/>
- <http://www.marcalaindaniel.fr/MonnaieRomaine/Sou.html>
- <http://www.yeniimlak.com/galeri/eski-istanbuldan-daha-once-gormedigimiz-kareler>
- <http://www.marcalaindaniel.fr/MonnaieRomaine/Sou.html>

- <http://www.monnaiesdantan.com>
- <http://www.wildwinds.com>
- <http://www.nomosag.com>
- <http://www.coinweek.com/featured-news/byzantine-coins-become-cup-shaped/>

- Marc Labouret, *Bulletin de la Société Française de Numismatique* n° 5 de la 65^e année, mai 2010
- Mike Markowitz *Why did Byzantine Coinage become Cup-shaped in the 11th Century* Academia.edu.
- Michel Moreaux, *Constantin Biographie et monnayage*.
- Cécile Morisson, Dumbarton Oaks
- Ostrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, Paris, 1956, éd. Payot, (réimp. 1977) Encyclopædia Universalis, article « Empire byzantin ».
- Charles Diehl, *Histoire de l'Empire byzantin*, 1919, disponible sur archive.
- Grierson, Philip (1982). *Byzantine Coins*. London, United Kingdom : Methuen.
- Grierson, Philip (1999). *Byzantine Coinage* (PDF). Washington, District of Columbia : Dumbarton Oaks.
- HENDY, Michael F. (1985). *Studies in the Byzantine Monetary Economy c. 300-1450*. Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press.
- Edoardo Martinori, *La moneta - Vocabolario generale*, Roma, Istituto italiano di numismatica, MCMXV (1915).
- Konrad Klütz, *Münznamen und ihre Herkunft*, Vienna, moneytrend Verlag, 2004, ISBN 3-9501620-3-8.
- *The Method of Striking Scyphate Coins Using Two Obverse Dies in the Light of an Early 13th Century Hoard*. NC, volume 137, pp.98-104 (1978).
- Bendall, *The Double Striking of Late Byzantine Scyphate Coins*, (Celator, June 1998, pp. 20-23).
- Pierre-Yves Lathoumetie, *Le problème des pièces cupuliformes byzantines reste entier*. Archéomunus, n° 17, mars 1976.
- Justin Sabatier, numismate du XIX^e siècle, a produit une « Description générale des monnaies byzantines », qui fait suite aux catalogues d'Henry Cohen sur les monnaies romaines. Ces ouvrages sont anciens mais toujours utiles au collectionneur qui souhaite s'initier au monnayage byzantin. Il est possible de télécharger gratuitement ces deux ouvrages au format pdf en cliquant sur les liens ci-dessous :
<http://www.sacra-moneta.com/varia/pdf/monnaies-byzantines-1.pdf>
<http://www.sacra-moneta.com/varia/pdf/monnaies-byzantines-2.pdf>

Je remercie cordialement mes amis Monsieur Marc Labouret et Monsieur Mike Markowitz pour leur concours et mon maître Michel Moreaux pour ses conseils, son enseignement, sa patience, son affection et sa clémence.

Monnayage de l'Empire romain entre 498 et 1453	
498 à 700	Or : Solidus-Semmissis-Tremissis Argent : Hexagramme Bronze : Follis- demis Follis-Decanum-mium-Pentanummium -Nummus
700 à 1092	Or : Solidus = Nomisma = Histamenon + Teterteron Argent : Miliariesion Bronze : Follis
1092 à 1300	Or : Hyperpyron Electrum : Aspron trachy 1/3 de l'Hyperpyron Billon : Aspron trachy (Stamenon) Bronze : Teterteron -Demi-teterteron
1300 à 1350	Or : Hyperpyron Argent : Basilikon Billon : Tournesion (Politikon) Bronze : Trachy· Assarion
1367 à 1453	Argent : Stavraton. Demi-stavraton Doukatopoulon (Aspron) Bronze : Tournesion Follaro

Stack's Bowers Galleries et Ponterio vous invite à faire les dépôts pour sa prochaine vente aux enchères

Avril 2016 Hong Kong

Du 4 au 6 Avril 2016 | Hotel Mira | Kowloon Hong Kong

Nous acceptons des pièces de monnaies et billets asiatiques jusqu'au 5 Février 2016

voici nos résultats spectaculaires, réalisés récemment lors de nos ventes en Avril et en Août 2015...



CHINA. Pattern 5 Cents, Year 21 (1932).
PCGS SP-64 Secure Holder.
Price Realized: USD \$31,070



CHINA. Kiangnan, 7 Mace 2 Candareens (Dollar), CD (1898). NGC MS-65.
Price Realized: USD \$418,250



CHINA. Chihli (Pei Yang). Tael, Year 33 (1907). Tientsin Mint. NGC MS-63.
Price Realized: USD \$161,325



CHINA. Pattern Tael, Year 29 (1903). Tientsin Mint. PCGS SP-63 Secure Holder.
Price Realized: USD \$ 262,900



CHINA. Pattern Dollar, ND (1916). PCGS SP-61 Secure Holder.
Price Realized: USD \$179,250



CHINA. Kwangtung, 7 Mace 2 Candareens (Dollar), ND (1890-1908). PCGS MS-66 Secure Holder.
Price Realized: USD \$71,700



CHINA. Fengtien. 50 Cents, Year 24 (1898). NGC MS-64.
Price Realized: USD \$77,675



CHINA. Pattern 50 Cents (1/2 Dollar), Year 3 (1911). Tientsin Mint. PCGS SP-63 Secure Holder.
Price Realized: USD \$107,550



CHINA. Hupoh. Tael, Year 30 (1904). PCGS MS-64+ Secure Holder.
Price Realized: USD \$83,650



CHINA. Reversed Dragon Pattern Dollar (Type II), Year 3 (1911). Tientsin Mint. NGC MS-63.
Price Realized: USD \$119,500



CHINA. Pattern Dollar, Year 16 (1927). PCGS SP-63+ Secure Holder.
Price Realized: USD \$179,250



CHINA. Pattern Dollar, Year 18 (1929)-R. Rome Mint. PCGS SP-63 Secure Holder.
Price Realized: USD \$119,500



CHINA. Pattern Dollar, Year 17 (1928). Tientsin Mint. PCGS SP-62 Secure Holder.
Price Realized: USD \$179,250



CHINA. Tael Pattern, CD (1906). Tientsin Mint. PCGS SP-64 Secure Holder.
Price Realized: USD \$ 83,650



CHINA. Long Whisker Dragon Pattern Dollar, Year 3 (1911). Tientsin Mint. NGC MS-63.
Price Realized: USD \$155,350

Nos experts sont à votre disposition, contactez les pour faire une estimation ou un dépôt:

Pour contacter Ron Gillio vous pouvez appeler ou écrire à Maryna Synytsya, sa collaboratrice au + 33 6 14 32 31 77 ou par mail: msynytsya@stacksbowers.com

Unit 1603, 16/E, Miramar Tower, No. 132 Nathan Road
Tsim Sha Tsui, Kowloon, Hong Kong • 852.2117.1191 Hong Kong Office
800.458.4646 West Coast Office • 800.566.2580 East Coast Office
1231 East Dyer Road, Suite 100, Santa Ana, CA 92705 • 949.253.0916
Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com
California • New York • New Hampshire • Hong Kong • Paris
SBP BN AprHK2016 151217

Stack's Bowers
AND PONTERIO

NOUVEAU !



**OFFREZ
OU
FAITES-VOUS
OFFRIR
DES BONS
D'ACHATS
SUR**



Disponibles en ligne sur www.cgb.fr



Les séries de monnaies commémoratives Euro, Europa et Europa Star de la Monnaie de Paris fusionnent. Le but principal de cette initiative est de relancer le programme des émissions communes à plusieurs États membres « EUROPA » (European Silver Programme).

De nombreuses réunions entre les différents instituts européens ont été nécessaires ces deux dernières années pour finaliser ce projet commun à l'Espagne, le Portugal, la Belgique, l'Irlande, l'Italie, la France et la Finlande. Une partie du revers des pièces de la série sera commune à l'ensemble des participants. Seul le cœur changera ainsi que les inscriptions dans la langue du pays. On retrouvera par exemple le portrait des monarques pour la Belgique et l'Espagne, la figure allégorique Europa pour la France, etc. L'avvers sera propre à chaque pays (les pays membres en 2016 sont l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande et le Portugal), tout en respectant le thème choisi.

Cette nouvelle mouture de la série Europa devrait s'étaler sur cinq ans et nous inviter à un retour en arrière sur le parcours européen. En 2016 est illustrée l'époque contemporaine. L'axe choisi par la Monnaie de Paris est celui des arts, de l'architecture à la mode en passant par la peinture.

La pièce Europa Star 2016 française sera donc composée de trois éléments : le Centre Pompidou, le couturier Yves Saint Laurent, et une création de la maison YSL (Yves Saint Laurent) inspirée de l'œuvre de Piet Mondrian.



2016 marquera en effet le quatre-vingtième anniversaire de la naissance du célèbre couturier. Mais qu'en est-il des valeurs attachées habituellement à la série Europa ? Nous sommes en effet bien loin de l'intention initiale de cette série qui était de promouvoir les grands accomplissements de la construction européenne.

La date d'émission des différentes dénominations de la série est fixée au 26 janvier 2016.

Marielle LEBLANC

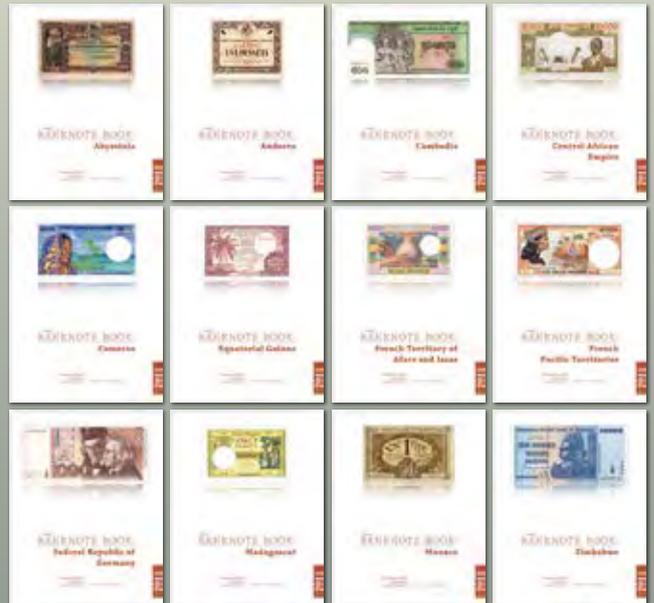
Nos utilisateurs
sont nos plus
belles pièces.
delcampe



Nouveau site prochainement : www.delcampe.net

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,

"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes. Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations. More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

10 CHOSES À SAVOIR SUR LE NYINC (NEW YORK INTERNATIONAL NUMISMATIC CONVENTION)

1. NYINC

L'édition 2016 était la quarante-quatrième de cette manifestation prestigieuse axée principalement sur les monnaies antiques et Monde. Le NYINC, New York International Numismatic Convention (Salon numismatique international de New York) est présidé par Richard Ponterio. Le salon s'est déroulé du 2 au 10 janvier 2016 avec une ouverture au public du 8 au 10 janvier.

2. WALDORF ASTORIA

Cet hôtel mythique est le lieu traditionnel du salon numismatique. Un cadre renommé pour une manifestation qui l'est tout autant. La convention et les différentes ventes occupent l'ensemble du dix-huitième étage du Waldorf Astoria.



3. LA STARLIGHT ROOF

La majorité des exposants du NYINC ont leur stand dans la magnifique salle de réception de l'hôtel, la Starlight Roof. Cette salle de banquet est décorée dans le style Art Déco. À son ouverture en 1931, cette salle présentait la particularité d'avoir un toit rétractable, d'où son nom la Starlight Roof (qui signifie littéralement « toit vers la lumière des étoiles »). Il existait même une terrasse pour les repas d'été avec vue sur la ville. Cette époque est bien entendu révolue depuis longtemps.



4. 115

Nombre d'exposants venus des quatre coins de la planète pour participer au NYINC : États-Unis, bien sûr, mais aussi Europe, Inde, Asie.

Découvrez la liste complète des exposants sur le lien suivant : [liste des marchands](#).

5. M10

Le stand de Cgb.fr lors de la 44^e édition du salon.



6. GALA DE L'ANS

L'American Numismatic Society organise traditionnellement son gala annuel lors de la NYINC. Plusieurs prix sont remis lors de cette soirée. Ont notamment été honorés cette année Kenneth E. Bressett, éditeur du fameux « *Red Book* », le « *Guide Book of United States Coins* » et Ursula Kampmann, actuellement responsable du site *MünzenWoche* (*Coinsweekly*).

7. LES VENTES NEW-YORKAISES

De multiples maisons de numismatique organisent lors de cette semaine des ventes, parmi lesquelles Heritage, Classical Numismatic Group, Stack's-Bowers-Ponterio, Kolbe & Fanning Numismatic Booksellers Auction. La vente Heritage des 3-4 janvier a par exemple réalisé 8,9 millions de dollars (commissions incluses).

8. CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

De multiples conférences se succèdent lors de la convention : *The Imperial and Provincial Coin Age of Otho* par Jyrki Muona, *The Transition from Hammered to Milled Coinage in the British Isles* par Peter Preston-Morley etc.

9. FUN, L'AUTRE SALON...

Parallèlement au NYINC s'est tenue la 61^e Annual FUN Convention (Florida United Numismatists). Du 7 au 10 janvier 2016, 1 500 marchands et plus de 15 000 visiteurs, se sont retrouvés à Tampa en Floride.

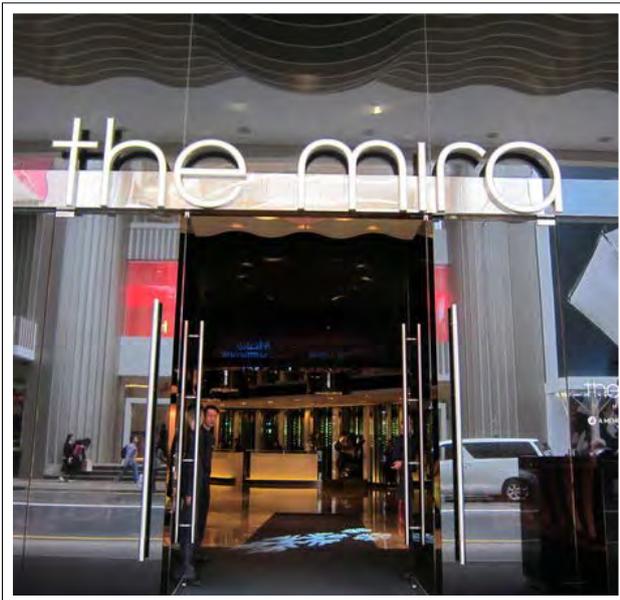
10. LE SALON DE 2017

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition. Le salon se déroulera du samedi 7 janvier 2017 au dimanche 15 janvier 2017 au 18^e étage du Waldorf Astoria, avec ouverture au public du 13 au 15 janvier 2017 !

Marielle LEBLANC

AU SALON DE HONG-KONG

L'équipe Cgb.fr a participé à la première édition du Hong-Kong International Coin Fair qui s'est déroulée du 10 au 12 décembre 2015 au Mira.



La société Eternity Numismatic a parfaitement organisé et encadré l'événement par sa disponibilité et sa réactivité.

L'atmosphère du salon est très représentative de l'ambiance qui règne dans la ville, avec un mélange de maisons d'enchères prestigieuses et de vendeurs de bric-à-brac numismatique.



Très ouvert à l'international, ce salon a accueilli de nombreux marchands européens et américains.

Deux auctions étaient organisées pendant la durée du salon par les sociétés américaines Heritage et Stacks and Bowers.

Habitué au niveau de fréquentation démesuré de Singapour et Pékin, nous avons trouvé que le nombre de visiteurs était plutôt faible. Mais ceci doit être relativisé par le fait que c'est la première édition de cet événement.



Nous avons rencontré nos clients hongkongais mais aussi de nombreux visiteurs en provenance de Chine continentale et du Japon.

Comme à notre habitude, nous avons présenté une sélection de monnaies et billets français.

L'exigence des clients chinois est très élevée et nous avons dû expliquer à plusieurs reprises qu'il faut savoir accepter un trou d'épingle car certains billets français sont quasi-introuvables en Neuf.

Nous avons aussi présenté nos deux dernières live auctions **MONNAIES DÉCEMBRE 2015** et **BILLETS JANVIER 2016** et collecté des ordres pour ces deux ventes.

Nous avons été touchés et remercions les visiteurs qui ont souhaité nous communiquer leur soutien suite aux attentats de novembre à Paris.



L'équipe Cgb.fr sera à nouveau présente au salon de Hong-Kong qui aura lieu du 9 au 11 décembre 2016.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur ce salon ou sur les autres salons se déroulant en Asie, n'hésitez pas à contacter notre équipe : asia@cgb.fr.

L'équipe Cgb.fr



bid inside

auction web-based software
numismatic media network

www.bidinside.com

**catalogues de ventes
ventes aux enchères
live bidding**

COMMENT NE PLUS RATER UNE MONNAIE OU UN BILLET SUR CGB.FR ?

Cgb.fr vous propose un nouveau service : **l'alerte e-mail**.

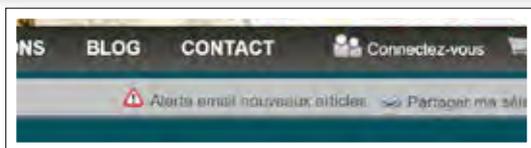
L'alerte e-mail vous permet de mémoriser vos critères de recherche et d'être alerté dès qu'un article correspondant à votre recherche est mis en ligne.

Dans la pratique, comment cela fonctionne-t-il ?

Vous faites une recherche ou une sélection dans une des boutiques Cgb.fr.

Vous pouvez faire une sélection très généraliste, par exemple « toutes les monnaies romaines », ou sélectionner de nombreux critères pour restreindre le nombre d'alertes reçues par exemple « Monnaies Modernes Françaises, 40 Francs Or, atelier de Paris, année 1805 ».

Vous cliquez ensuite sur « Alerte e-mail nouveaux articles » en haut à droite (vous devez être connecté à votre compte).



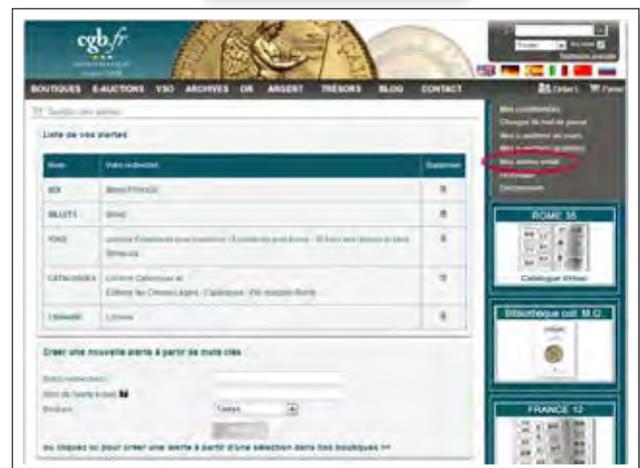
Vous donnez un nom à votre alerte pour pouvoir facilement l'identifier si vous en créez plusieurs.



Dès qu'un article correspondant à votre alerte sera mis en ligne sur notre site, vous recevrez un e-mail.



Vous pouvez consulter la liste de vos alertes en cliquant en haut à droite sur « Mes alertes e-mail » lorsque vous êtes connecté.



Nous espérons que ce nouveau service améliorera encore votre expérience avec Cgb.fr. Si jamais vous rencontrez des problèmes en naviguant sur notre site ou à l'utilisation des alertes e-mail, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse informatique@cgb.fr.



Didier LELUAN

LA MÜNZE ÖSTERREICH

CÉLÈBRE LE 60^E ANNIVERSAIRE
DU BAL DE L'OPÉRA À VIENNE

La *Münze Österreich* (Monnaie autrichienne) célèbre en ce début d'année le soixantième anniversaire d'une des institutions autrichiennes, le Bal de l'Opéra (Opernball) à Vienne.



Ce bal constitue un moment phare de la vie culturelle (et touristique) viennoise, le point culminant de la saison des bals à Vienne. Ancré dans la longue tradition des bals viennois, le Bal de l'Opéra s'y déroula pour la première fois en 1935. Les représentations furent interrompues pendant la Seconde Guerre mondiale et jusqu'en février 1956. Le Bal se tient dans la salle de l'Opéra de Vienne, le parterre étant notamment rehaussé jusqu'au niveau de la scène pour servir de piste de danse.

Pour la première fois, la Münze Österreich a procédé à l'insertion de la couleur dans une pièce Euro. À l'avant de la pièce de 20 Euro argent, une jeune femme tient dans ses mains un bouquet de fleurs rouge framboise. Au revers est représentée la scène du traditionnel défilé d'ouverture des débutants et débutantes.

La sortie de la 20 Euro commémorative argent (900 ‰) est prévue pour le 20 janvier 2016.

Marielle LEBLANC

PaperMoneyFair
Maastricht Valkenburg Netherlands

« Salon international
des collectionneurs
de billets
de banque »

Les 9 et 10 avril 2016
30^e salon de printemps
au Pays-Bas

Les 24
et 25 septembre 2016
10^e salon de Septembre

Au ♥
de la collection
des billets de banque
en Europe...
et dans le reste
du monde

Plus grande
manifestation
de ce type
dans le monde !

Pour plus de renseignements :
www.papermoney-maastricht.eu

Organisation et infos Jos F.M.
Eijssermans Postfach 1145 - D-47547
Bedburg-Hau Allemagne
Postbus 3240 - NL-5930 AE Tegelen
Pays Bas

Tél. 00 49 28 21 711 66-69
Fax 00 49 28 21 711 66-71
E-mail : eijssermans-events@t-online.de

LE PALAZZO DELLA ZECCA DEVIENT UN HÔTEL DE LUXE

L'ancien Hôtel des monnaies romain, le Palazzo della Zecca, devient un hôtel de luxe. Le Palazzo della Zecca, situé 10 piazza Verdi, a été vendu à une société spécialisée dans l'hôtellerie de luxe, les Rosewood Hotels & Resorts International Limited, contrôlée par la New World China Land, une holding cotée à la Bourse de Hong Kong.



Le palais, d'une surface totale de 54 000 mètres carrés, était dévolu jusqu'à récemment à des activités de gestion et de production (organisation d'événements publicitaires par ex.). Il est cependant désaffecté depuis de long mois. L'opération, dont le montant devrait dépasser les 150 millions d'euros, comprend la rénovation complète du bâtiment. Il devrait y prendre place un hôtel de 200 chambres, un centre de congrès, des restaurants, une piscine et un spa, ainsi que des résidences privées, des espaces verts et un parking.

Ce bâtiment, le Palazzo della Zecca, situé entre la Villa Ada et la Villa Borghese, dont la construction débuta en 1914, de-

vait initialement accueillir la Cour des comptes. La Première Guerre mondiale en interrompit les travaux. Après la fin de la guerre, le nouveau projet consistait à faire de la construction le siège de la Poste italienne. En 1925, il fut décidé d'en faire le siège de l'Instituto Poligrafico e Zecca dello Stato, qui y a résidé jusqu'en 1999, date à laquelle la Monnaie italienne déménagea via Gino Capponi.



L'achèvement des travaux est prévu pour 2018.

Marielle LEBLANC

RECORD DE VENTE CHEZ HERITAGE, 1 997 500\$ POUR UNE 1894-S BARBER DIME



Record de vente chez Heritage lors de la vente du salon de la FUN (Florida United Numismatists), 1 997 500 \$ pour une 1894-S Barber dime.

Cette monnaie gradée Proof 66 par PCGS (Professional Coin Grading Service) a réalisé 1,7 million de dollars, soit 1 997 500 de dollars avec les 17,5 % de frais acheteurs. Cette monnaie bénéficie également d'un excellent pedigree. On peut en effet suivre son parcours en enchères depuis 1947.



La 1894-S Barber dime est un classique de la numismatique américaine. Cette rareté frappée à 24 exemplaires seulement par l'atelier de San Francisco en 1894 n'avait pas été vue en vente depuis 2007, date à laquelle un exemplaire Proof 64 avait réalisé 1 552 500 dollars (vente Stack's).

Marielle LEBLANC

VOUS SOUHAITEZ VENDRE VOTRE COLLECTION ?



CONTACTEZ-NOUS !

36 rue Vivienne 75002 Paris - 01.40.26.42.97 - contact@cgb.fr



e MONNAIES

LIVE AUCTION

Mars 2016



Date de clôture : 1^{er} mars 2016
Closing date: March 1st 2016

L'équipe cgb.fr



e BILLETS

LIVE AUCTION

Mars 2016



Billets, tickets et bons en France, du XVII^e au XX^e siècle

Date de clôture : 8 mars 2016

Jeff Caron - Jean-Marc Duval



MONETÆ

MONNAIES PROVINCIALES



L'équipe cgb.fr